

TABLE DES MATIÈRES

"L'Africain" n° 248, février-mars 2011

Page

- 1 Football : la sanglante chimère R. TOUOMI
3 PHOTOS

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

- 4 Accueil et accompagnement des étudiants du Sud J. BORDALLO et M. BELLOUTI

CULTURE ET SOCIÉTÉ

- 8 Dossier : "Genre, migration et diversité culturelle"
8 Cadre du séminaire A. TSHIBILONDI
10 État des lieux de la migration subsaharienne A. TSHIBILONDI
13 Quelles valeurs éducatives pour nos enfants ? P. TSHIBANDA
15 Adolescence en crise et questions de genre M. TSHEUSI ROBERT
18 Quelles perspectives pour la jeunesse subsaharienne ? J. KABONGO M.
21 Témoignages
24 Perspectives et propositions d'action pour l'égalité des chances A. TSHIBILONDI
26 Reconnaissance socioprofessionnelle des immigrés subsahariens C. RUGIRA
32 Jean-Marc ÉLA, sociologue et prophète M. CHEZA
36 Fondation Père EVERARD
37 Résumé thèse : Étude phytochimique et immunopharmacologique de
Plantago palmata HOOK f. G. BIRINGANINE

À TRAVERS LIVRES ET REVUES

- 38 Ph. LHOSTE, M. HAVARD et E. VALL, La traction animale E. VAN SEVENANT
39 PHOTOS
Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"
Page 3 de la couverture : mots croisés n° 269 Vincenzo SORETTI

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84
E-mail : caceac@swing.be
Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérian Mudoy, Camille Tedanga Ipota ;
Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : Tunda.nonga@t-online.de

France : Anicet Mobe Fansiama

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

ABONNEMENTS : 49^{ème} année : Année académique 2010-2011.

abonnement ordinaire : Belgique : 15 €
Europe : 22 €
reste du monde : 25 €
abonnement de soutien : 25 €

payables au CCP BE05 0001 1788 1975 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGCD.

Football : la sanglante chimère

Rêves réalisés pour certains et pénibles désillusions pour d'autres. Plus qu'un parcours du combattant, bien souvent la cause de nombreuses vies brisées.

Nous sommes des milliers voire des millions à nous pâmer de joie devant le spectacle d'une rencontre de football qui oppose des grands noms de clubs tels que : Manchester United, FC Barcelone, Real Madrid ou encore Milan AC. Si la vitrine est alléchante, il est du devoir de tous de ne pas ignorer l'accablante réalité des coulisses de ce sport. Le football est devenu une machine infernale et broyeuse d'avenir pour ceux qui ignorent dans quoi ils remettent tous leurs espoirs.

L'or des fous

Des intellectuels ou autres personnes de la société civile et sportive ont déjà eu à soulever le problème du trafic des jeunes footballeurs. C'est dans le même sens que Pascale LAMCHE a choisi de réaliser un film documentaire sur le monde nébuleux des coulisses du sport roi. *Black Diamond* est donc ainsi le titre choisi par la réalisatrice sud-africaine. Celle qui vit entre Londres et Paris a cette fois-ci tourné sa caméra du côté de l'Afrique.

C'est le mercredi 02 février 2011 que le public cinéphile de Charleroi a eu le privilège de découvrir en première les images du film. La salle du Ciné le Parc a été choisie probablement pour son implication dans les projections de films d'auteur et de société. Lorsque l'horloge a sonné les coups de 20 heures, le silence a empli la salle et tous attendaient de voir le contenu du travail de la réalisatrice.

La première phrase du film qui se résumait en ceci : "Le transfert des jeunes Africains est le nouvel esclavage", plongeait le spectateur de plein fouet dans le sujet. Ainsi, au-delà des plaisirs que peut nous apporter le spectacle rendu par les acteurs du football, il se cache un mal bien profond qui touche à la sensibilité humaine. Sorti du registre du sport épanouissement, le ballon rond au fil du temps s'est vu pervertir par la cupidité de l'homme. Lorsqu'il a été constaté que les événements sportifs tels que la Coupe du monde, la Coupe d'Europe ou la coupe d'Afrique des Nations brassaient d'énormes quantités d'argent, les spécialistes de la finance et des affaires se sont accaparés du jeu pour en faire toute une entreprise. Qui dit entreprise dit investissement, rentabilité, bénéfice, et la place de l'être humain ne se trouve plus considérée à sa juste valeur.

Les jeunes Africains qui rêvent de devenir de futures stars du ballon rond sont désormais le marché des businessmen qui se sucent sur leur dos. Les meilleurs qui sont repérés sont pris en charge et entretenus comme des pépites d'or aux yeux de leurs recruteurs. Bien entendu, cet entretien se fait juste le temps de les vendre au plus offrant et après les agents passent à la prochaine pépite qui leur rapporterait encore plus d'argent. Le gamin qui va se retrouver plus tard dans un pays ou une ville inconnue doit se débrouiller parfois tout seul dès lors qu'il a été cédé à son acheteur.

Ces jeunes garçons qui jouaient auparavant dans la poussière et qui voulaient devenir les futurs ZIDANE ou ETO'O ne se sont pas imaginés un seul instant quel énorme risque ils prenaient en remettant toutes leurs économies, leur vie, à ces recruteurs sans états d'âme.

Le rêve qui vire au cauchemar

L'Afrique, tout comme l'Amérique du sud, deux continents remarquables par leur pauvreté, sont naturellement les terres où un grand nombre de jeunes enfants nourrissent

le rêve de devenir stars du football. Comme l'a bien démontré, dans le film, Daniel OKRAINE, un Ghanéen d'une dizaine d'années : "Parfois ma mère n'a pas d'argent et on reste longtemps sans manger. Je veux devenir footballeur pour aider ma mère et lui rendre la vie meilleure pour tous les sacrifices qu'elle a faits pour moi". Par ces quelques mots, on peut se rendre compte en effet que le rêve de ces jeunes Africains n'est pas, dans le fond, de devenir des stars du ballon rond, mais plutôt d'obtenir la richesse financière par cette carrière de footballeur. Le rêve de ces innocents est de gagner de l'argent et de sortir leurs familles de la misère dans laquelle elles croupissent. Le rêve, c'est pouvoir dormir sur un lit convenable, manger tous les matins et soirs, et ne plus voir les parents souffrir. Tels des bandits dans la nuit, les marchands d'illusion sont entrés dans la vie de ces familles pauvres et leur ont volé les seuls rêves qui leur permettaient de continuer ce rude combat de la vie.

L'une des victimes de ce trafic de jeunes a avoué aux journalistes qu'il a été abandonné en Tunisie par l'homme qui s'était présenté à sa sœur en tant que recruteur international. Et par la suite, sans carte d'identité et sans moyen pour subvenir à ses besoins, il a été arrêté par les services de l'immigration tunisienne : "Là-bas, si tu n'as pas d'argent pour payer et rentrer, on te jette dans le désert", confie-t-il.

En lieu et place du rêve d'être un grand footballeur, c'est le désespoir qui vient frapper à la porte de nombreuses familles. Après analyses et investigations, Pascale LAMCHE a pu rendre compte d'un triste constat : "Quand il se découvre la victime d'une grosse arnaque, souvent il a honte ou n'a pas les moyens de rentrer dans sa famille et essaye plutôt d'emprunter une autre voie. Il se trouve alors dans un monde étranger rendu d'autant plus menaçant qu'il est devenu un immigré clandestin".

Durant les tournois de jeunes, hommes d'affaire et recruteurs véreux se côtoient, regardent ces enfants et cherchent la future pépite. Ils réfléchissent déjà comment gagner de l'argent grâce à ces gamins.

La solution passe par l'éducation

Après le triste constat rendu visible par la réalisatrice sud-africaine, il reste à chacun à sa manière de s'engager personnellement dans la lutte contre cette nouvelle traite humaine. Sans pour autant jeter l'anathème sur la pratique du football comme profession, il est quand même indispensable de donner des conseils avisés aux jeunes frères et sœurs qui ignorent encore le monde dans lequel ils veulent mettre le pied. L'éducation est véritablement le remède qui peut permettre de faire reculer cette effroyable chasse à l'incroyable talent. Les parents de mineurs ou les jeunes majeurs doivent savoir les deux hypothèses où mènera le périple dans la quête d'être star du football. NABI, le vieux poète ghanéen du film, l'a si bien dit : "Si on ne lutte pas pour nous-mêmes, personne ne viendra nous aider".

Plusieurs organisations non gouvernementales estiment à plus de 7 000 le nombre de jeunes, pour la plupart clandestins et mineurs, qui ont été abandonnés en France après avoir été abusés par des agents véreux. Des cinq plus gros championnats de football en Europe, la ligue 1 en France est de loin celle qui détient le plus de joueurs africains ou d'origine africaine. Les coûts d'organisation de la Coupe du Monde 2010 pourraient dépasser les 1 milliard 200 millions d'euros.

Ralf TOUOMI

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

Colloque : accueil et accompagnement des étudiants et stagiaires du Sud en Belgique : rôle du CNA-NKO

Déjà avant la seconde guerre mondiale (1940-1945), les étudiants étrangers, souvent en provenance d'Europe et des États-Unis, étaient pris en charge par des structures d'accueil. Ce n'est qu'après l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958 et le manque de cadres dans les pays fraîchement décolonisés que les étudiants du Sud, principalement d'Afrique, affluent vers les universités et écoles supérieures. L'Office de Coopération au Développement accorde alors un nombre important de bourses d'études et confie aux organisations non gouvernementales l'accueil des étudiants. C'est à ce moment que se développent plus largement et un peu partout en Belgique les différentes structures et maisons d'accueil ainsi que des fédérations les coordonnant.

C'est ainsi que le CNA-NKO (Comité National d'Accueil – Nationaal Komitee voor Onthaal) est créé en 1966 sur une base pluraliste et bilingue. Il cofonde avec d'autres associations le CNCD-NCOS. Enregistré comme ASBL le 2 septembre 1970, le CNA-NKO se fixe comme objectif de défendre le statut des étudiants étrangers en Belgique. En parallèle et pendant plus de quarante ans, le CNA-NKO a mis en place différents projets, Fonds spécial d'aide aux étudiants non boursiers, Fonds d'aide aux étudiants opposants politiques, Fonds en faveur des boursiers, bourses et voyages de fin d'études, bourses Sud Sud, aides financières pour les étudiants en difficultés financières à finir leurs études ...

Actuellement, outre la **coordination des différentes asbl** qui s'occupent de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants et stagiaires des pays du Sud en Belgique, le CNA-NKO développe son action autour de deux volets. **Le premier volet situe**

l'action du CNA-NKO au Nord. Il s'agit de coordonner certaines activités des membres, de mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques ainsi que des actions de sensibilisation en favorisant la rencontre entre les étudiants et stagiaires du Sud et la population belge. **Le volet Sud des actions** du CNA-NKO a pour objectif d'accompagner les étudiants, y compris dans leur réinsertion dans leur région d'origine. Cet accompagnement est basé sur un suivi personnalisé de l'étudiant permettant de l'appuyer dans la réalisation de son projet de vie en lui fournissant les clefs nécessaires au bon déroulement de celui-ci.

Le Comité National d'Accueil (CNA-NKO), en collaboration avec ses membres, a organisé, le 14 octobre 2010, **un colloque sur l'accueil et l'accompagnement des étudiants et stagiaires du Sud.** L'objectif de cette journée était de faire le point sur les difficultés rencontrées par les étudiants et stagiaires du Sud, depuis l'idée de départ jusqu'au retour au Sud, et d'identifier des pistes de réflexions pour améliorer l'accompagnement de ces étudiants, avant, pendant ou après leurs études.

La journée s'est articulée autour de **trois thèmes.** D'abord, le difficile parcours des étudiants pour accomplir les différentes démarches administratives permettant d'obtenir un visa et de s'installer en Belgique ; ensuite le problème épineux de la recherche de logement et enfin la question du retour dans le pays d'origine à la fin des études.

Un des premiers constats à effectuer est l'intérêt suscité par l'organisation d'une telle journée. En effet, plus de 80 participants étaient présents lors de cette journée, dont une vingtaine issus des organismes d'accueil. Les services sociaux des universités et hautes écoles étaient également présents en

nombre, notamment venus de la partie néerlandophone du pays. Des institutions de type CASIW, CTB et CUD/VLIR, des ambassades et des associations étaient également représentées. La journée a débuté par une introduction de M. Leo DYCKMANS, Président du CNA-NKO et Directeur de Solidarité Étudiants Tiers-Monde (SETM/SDWS), rappelant la mission et les valeurs du CNA-NKO et le profil des étudiants du Sud en Belgique.

Qu'entend-t-on par "étudiant boursier" en Belgique ?

En 1997, la définition d'étudiant boursier a été précisée, s'étendant à tout étudiant du Sud, quelle que soit sa source de financement¹. Cependant, parmi les quelques 10 000 étudiants et stagiaires étrangers présents en Belgique chaque année, tous ne bénéficient pas des mêmes bourses ni des mêmes facilités selon qu'ils sont boursiers de la coopération belge ou d'une autre organisation. La durée des études ou du stage varie de quelques semaines à plusieurs années. Aujourd'hui, les bourses de la coopération belge concernent presque exclusivement des étudiants et stagiaires de troisième cycle, modifiant ainsi le profil global des étudiants du Sud. Souvent, ceux-ci ont déjà une situation professionnelle ou sont en phase de spécialisation dans un domaine déterminé.

Les démarches administratives ou le parcours du combattant

Intervenants : Marijke STERCKX - Attachée à l'Office des étrangers ; Françoise DECAMP - Responsable du Service d'aide à la vie étudiante de Gembloux Agro-Bio Tech (ULg).

¹"Dans le cadre de l'aide sociale et culturelle indirecte, par "boursier ressortissant de pays en voie de développement" est visée toute personne à qui une indemnité est garantie de manière contractuelle (par des gouvernements nationaux, des institutions nationales ou internationales, des firmes privées, des prises en charge conformément à l'article 60 de la loi du 15/12/1980) en vue de réaliser une formation en Belgique. Les pays en voie de développement dont il est question sont tous les pays considérés comme tels conformément à la liste CAD de l'OCDE en vigueur l'année de la subsideation". (Lettre du 29 avril 1997 du Secrétaire d'État à la Coopération au Développement, M. R. MOREELS).

Modération : Ina QUINTYN - Chargée d'études à Solidarité Étudiants Tiers-Monde.

Lors de ce premier panel, Marijke STERCKX a rappelé les démarches à effectuer pour obtenir un visa d'étudiant et légaliser son séjour à l'arrivée en Belgique. Françoise DECAMP a, quant à elle, pointé les difficultés rencontrées par les étudiants non boursiers de la coopération belge pour trouver l'information adéquate et effectuer les différentes démarches. En effet, un étudiant boursier de la coopération belge bénéficie d'une procédure de visa accélérée et d'un service réservé dans chaque université pour l'accompagner dans ses démarches en Belgique (enregistrement à la commune, ouverture d'un compte bancaire, inscription à une mutuelle de santé...), ce qui n'est pas le cas pour les autres étudiants. La principale difficulté rencontrée par les étudiants non boursiers de la coopération belge se situe au niveau du manque d'informations disponibles ou de leur imprécision, due en partie au fait qu'ils dépendent de deux autorités distinctes : les Affaires étrangères avant l'arrivée en Belgique et les Affaires intérieures une fois sur place. De plus, ces étudiants, souvent peu préparés aux conditions de vie en Belgique, subissent un choc culturel et climatique en même temps qu'ils doivent effectuer leurs démarches administratives.

Parmi ces démarches, la question du logement n'est pas des moindres et a fait l'objet d'une attention particulière lors de la journée.

La problématique du logement et la plus-value apportée par les Foyers d'accueil

Intervenants : Mohamed BELLOUTI - Secrétaire Exécutif du CNA-NKO et Directeur du Foyer International des Étudiants (Liège) ; José GARCIA - Secrétaire Général du Syndicat des locataires (Bruxelles) ; **Témoignage :** Yaya COULIBALLY - Étudiant camerounais ayant expérimenté la difficulté de se loger. **Modération :** Michel Hakizimana (CACEAC-Charleroi).

La difficulté de trouver un logement décent en Belgique n'est pas spécifique aux étudiants étrangers mais un phénomène qui touche l'ensemble de la population habitant en Belgique. L'offre de logement pour les étudiants est donc restreinte à sa portion congrue et les organismes d'accueil ne peuvent absorber l'ensemble de la demande. Des étudiants se retrouvent dans des logements insalubres, chose pourtant interdite par les différents codes régionaux du logement. De plus, malgré la demande supérieure à l'offre, José GARCIA rappelle qu'à Bruxelles, il existe environ 20 000 logements vides depuis plus de six mois dont 5 000 pourraient être mis en location immédiatement. Face à l'augmentation de la pauvreté en parallèle à l'augmentation des loyers, le Syndicat des locataires demande que soit mis en place un système permettant d'objectiver le prix des loyers, quel que soit le statut du locataire et que soit mis en place, pour les populations vulnérables, un système de solidarité régionale pour faciliter l'accès à un logement décent.

En ce qui concerne le logement des étudiants étrangers, l'offre des foyers ne couvre que 10% des besoins. En effet, le logement universitaire est accordé en priorité aux étudiants belges et aux étudiants Erasmus. Il n'est pas accessible aux étudiants des Hautes Écoles. De plus, les internats sont généralement fermés le week-end et pendant les congés scolaires. L'offre de logements privés est, quant à elle, plus étendue mais, étant plus chère, elle représente parfois jusqu'à 50% du budget de l'étudiant qui a souvent des difficultés pour payer les deux mois de garantie locative. En outre, certains propriétaires refusent des étrangers, demandent un garant belge ou encore refusent que l'étudiant se domicilie dans l'appartement car le bien n'est pas déclaré comme loué. Quant au logement social, il est en théorie accessible aux étudiants étrangers mais les délais d'attente sont de cinq à six ans, soit nettement supérieurs à la durée des études en Belgique.

Face à ces difficultés et depuis plus de 60 ans, les foyers et club d'accueil

proposent une offre de logement à des prix démocratiques assortie à une série de services spécifiques pour favoriser l'intégration et la réussite des étudiants et stagiaires du Sud. Ces foyers et clubs ont pour mission commune d'offrir aux personnes d'origine étrangère, principalement issues des pays du Sud, un cadre favorable à leur formation professionnelle afin de contribuer au développement de leur société d'origine. Outre l'accueil, l'hébergement et l'information, ces organismes ont développé des services d'aide sociale, d'animation socio-culturelle, de soutien à des projets de développement au Sud, des activités de sensibilisation et de valorisation des compétences des étudiants, des formations (gestion de projets, cours de langues et d'informatique ...). Et c'est là que se situe la plus-value apportée par ces organismes d'accueil à l'intégration et au soutien des étudiants et stagiaires du Sud. Mais au-delà des difficultés rencontrées avant et pendant les études, se pose la question de l'avenir professionnel des étudiants et stagiaires étrangers, question qui a été abordée lors du dernier panel.

Les aides au retour et le projet Solidarité Emploi Sud

Intervenants : Vernesa MUSIC - Conseillère à l'Organisation Internationale pour les Migrations, responsable du projet Congo-Maroc ; Jeannine DELECLOS - Membre du Conseil d'administration du CNA-NKO et Directrice du foyer Entraide Éducative et Sociale (Bruxelles) ; **Témoignage :** Danny KASONGO – Étudiant congolais en santé publique souhaitant créer une maison médicale à Lubumbashi. **Modération :** Abdelatif EL OTMANI – Chargé des Relations extérieures à Solidarité Étudiants Tiers-Monde.

S'il est possible de connaître les différentes statistiques concernant les étudiants étrangers en Belgique, les informations concernant leur retour et leur insertion ne sont systématisées par aucun organisme en Belgique. Cependant, de par leur proximité et leur connaissance des

étudiants étrangers, les organismes d'accueil savent bien que la majorité des étudiants retournent dans leur pays une fois leurs études terminées bien que, parfois, ils aient du mal à se réintégrer après plusieurs années en Belgique. Si l'intégration est relativement facile pour ceux qui ont déjà une famille et/ou un travail, ce n'est pas le cas pour les autres étudiants qui, dans un contexte au Sud où trouver un emploi décent relève parfois de la mission impossible, se retrouvent confrontés à de nombreuses difficultés. C'est pourquoi, lors de ce panel, deux types de projets d'aide au retour ont été abordés : le projet Congo-Maroc de l'OIM et le projet Solidarité Emploi Sud du CNA-NKO.

Depuis 1984, au travers du programme d'**Assistance au retour volontaire** appelé le "Programme REAB", l'OIM Bruxelles assiste les migrants désireux de retourner volontairement vers leur pays d'origine ou qui veulent émigrer vers un pays tiers, mais qui ne disposent pas des moyens financiers pour le faire. Ce programme ne s'adresse pas spécifiquement aux étudiants et stagiaires puisqu'il concerne tous les demandeurs d'asile qui font leur première demande, les demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée et les migrants en situation irrégulière. Ainsi, les anciens étudiants dont la situation est devenue irrégulière peuvent en bénéficier. Il s'agit de proposer une **aide au retour** via une assistance avant le départ, une assistance financière directe, une assistance pour le transport, une assistance en transit ou une assistance à l'arrivée. Le programme REAB propose également une **aide à la réintégration** via une allocation pour le transport de bagages supplémentaires, une assistance pour trouver un emploi, une assistance en matière légale, une assistance matérielle, une assistance médicale, une assistance pour mettre sur pied une micro-entreprise, une assistance pour acquérir du matériel

professionnel, une assistance relative à l'hébergement et au logement ou encore une assistance relative à la formation et à l'enseignement.

Le programme Solidarité Emploi Sud mis en place en 2010 par le CNA-NKO a, quant à lui, une approche plus globale. Il s'agit de proposer aux étudiants et stagiaires, pendant la durée de leurs études, un accompagnement personnalisé pour définir leur projet professionnel. Cet accompagnement peut prendre deux formes différentes selon que l'étudiant souhaite intégrer un emploi de salarié ou créer un projet de développement ou une activité génératrice de revenus.

Dans le premier cas, l'accompagnement prend la forme d'aide aux techniques de recherche d'emploi et à la rédaction de CV et de lettres de motivation. Dans le cas d'un projet, l'étudiant reçoit un appui en terme de formations complémentaires, notamment en gestion de projets, recherche de financement ... en fonction de ses besoins ; mais aussi un appui à la rédaction de son projet avec des réunions régulières pour suivre l'avancement de celui-ci. Les partenaires Sud du CNA-NKO interviennent pour "tropicaliser" le projet de l'étudiant, c'est-à-dire l'adapter à la réalité locale. Ils l'appuient dans ses études de faisabilité et lors de sa mise en œuvre. Ces deux aspects peuvent être en partie financés par le CNA-NKO. Une fois le projet mis en œuvre, un suivi est réalisé permettant aux anciens étudiants d'être à leur tour acteurs de développement durable pouvant partager leurs expériences avec les nouveaux étudiants.

Pour plus d'informations et de détails, les actes du colloque seront publiés dans le premier semestre de 2011 et mis à disposition des personnes intéressées.

Juliette BORDALLO Labal
Chargée de projets, adjointe au Secrétaire exécutif du CNA-NKO
Mohamed BELLOUTI
Secrétaire exécutif du CNA-NKO
Directeur du Foyer International des Étudiants à Liège

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Dossier : "Genre, migration et diversité culturelle Itinéraires, défis et perspectives des communautés d'Afrique subsaharienne"

NDLR : les 19 et 20 novembre 2010 à Bruxelles (Etterbeek), le Centre d'Études Africaines et de Recherches Interculturelles (CEAF&RI) a organisé un séminaire sur le thème : "Genre, migration et diversité culturelle. Itinéraires, défis et perspectives des communautés d'Afrique subsaharienne". Cette initiative a été soutenue par la Région de Bruxelles-Capitale et les autorités de la commune d'Etterbeek. Le CEAF&RI (site : www.ceafri.org) est une association sans but lucratif (ASBL) de formation et recherches sur le développement, le genre et les relations interculturelles, notamment en ce qui concerne le continent africain. Ses objectifs sont : contribuer au débat sur les relations interculturelles ; informer et former à l'interculturel des agents de médiations sociales, des ressortissants de la diaspora africaine, les ONG et d'autres institutions intéressées ; promouvoir une recherche-action interdisciplinaire sur le genre, la culture et le développement participatif. Parmi ses nombreuses actions et réalisations, on peut citer : recherches et publications, organisation de conférences, de séminaires et colloques, formation d'agents de développement, sensibilisation de la diaspora africaine pour les actions en Afrique, cycles de conférence (2010 : cinquantenaire des indépendances africaines ; 2009 : femmes et paix – résolution 1325 ; 2008 : éducation à l'interculturel, etc.)

Le CEAF&RI a aussi initié une action au Sud, l'œuvre BiKa. Il s'agit d'un projet d'entraide éducative et sociale pour l'encadrement et la formation des filles et des femmes de Kananga (RD Congo) : parrainage de la scolarité des filles (particulièrement rurales), aménagement d'un centre d'accueil polyvalent, aménagement d'une source, etc.

Contact : Tél. : +32/2/644 23 85 ou +32/2/736 06 63 E-mail : centreceaf@yahoo.fr

Dans les pages qui suivent, on pourra lire le compte-rendu détaillé du séminaire établi par la Secrétaire Générale du CEAF&RI, Pr. Albertine TSHIBILONDI, que nous remercions beaucoup pour sa collaboration.

Cadre du séminaire : genre, migration et diversité culturelle

Le séminaire organisé par le Centre d'Études Africaines et de Recherches Interculturelles (CEAF&RI) s'inscrit dans la "Quinzaine de l'égalité des chances et de la diversité du 10 au 25 novembre 2010", lancée par le Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles Capitale en charge de l'égalité des chances lors de la présidence belge de l'Union Européenne. Partant du statut même du migrant, le séminaire se propose de présenter les luttes (succès et insuccès) des différents groupes constitutifs de la communauté d'Afrique subsaharienne (Afrique au Sud du Sahara, pour la distinguer de l'Afrique du Nord ou maghrébine) : les hommes, les femmes et

les jeunes et ce afin de contribuer à la lutter contre l'exclusion et la discrimination et aussi à promouvoir la diversité et l'égalité des chances, un défi majeur pour notre société.

Le thème du séminaire porte sur un sujet au cœur de l'actualité, notamment à cause des politiques nationales et européennes dans ce domaine. Que l'on se rappelle ici la directive européenne sur l'immigration, des rebondissements dans la politique française sur ce thème, et des tragédies vécues par la communauté subsaharienne, notamment en Belgique (l'inoubliable lettre de Yaguine et Fodé, deux jeunes guinéens, la tragédie de

Semira ADAMU du Nigéria et bien d'autres encore considérés comme "sans" identité ou dits "sans papiers".

Les populations originaires d'Afrique subsaharienne, de plus en plus installées en Belgique, luttent contre la précarité. Bien que très scolarisées, leurs niveaux de qualification ne sont pas reconnus à leur juste valeur. Malgré leurs qualifications obtenues dans le système belge, les diplômés subsahariens trouvent difficilement à s'insérer sur le marché de l'emploi. Beaucoup subissent des discriminations à l'embauche et au logement. Cette situation se répercute sur les jeunes générations en quête d'identité et de valorisation, qui crient leur mal d'être dans les bandes urbaines.

Nous avons analysé notre situation en décrivant nos itinéraires et les défis auxquels nous sommes confrontés dans nos efforts d'insertion ou d'intégration, et dans l'éducation de nos enfants. Les analyses et les témoignages prennent en compte la dimension de genre, en considérant l'évolution dans les changements des rapports entre femmes et hommes en contexte de migration. Les échanges permettent de dégager de bonnes pratiques de l'apport des migrants au Nord comme au Sud, de proposer des recommandations pour des actions concrètes en matière de politiques d'égalité entre femmes et hommes dans la région de Bruxelles-Capitale.

Trois axes pour aborder les itinéraires des hommes, des femmes et des jeunes des communautés subsahariennes.

Itinéraires des hommes

Les hommes, pères et chefs de famille, source d'autorité selon la tradition africaine, sont devenus (pour la plupart) tout le contraire dans le contexte de migration. Il sera question de l'analyse des atouts, des difficultés et des défis (emploi, insertion sociale et professionnelle, image du père en tant qu'autorité familiale). Que faire pour leur

redonner une réelle chance d'intégration et de revalorisation de soi ?

Itinéraires des femmes

Longtemps considérées comme de simples accompagnatrices de leurs maris, elles sont aujourd'hui celles sur qui repose la charge familiale. Quels sont les atouts, les difficultés et les défis dans le domaine de l'emploi ? Comment concilient-elles leur vie privée, familiale et professionnelle ? Dans leurs rapports de genre, elles sont souvent prises entre le poids des traditions africaines et l'exigence d'insertion adéquate dans une culture de plus en plus mondialisée. Comment faire pour les accompagner et les aider à ne pas perdre pied, à saisir leur chance d'intégration et à vivre réellement la diversité propre à notre société ?

Les jeunes générations

Elles sont le casse-tête des autorités civiles et des parents qui, débordés dans leur schéma d'éducation d'inspiration traditionnelle, ne savent plus quoi faire. L'émergence des bandes de jeunes d'origine subsaharienne de même que la violence qui s'ensuit sont autant de facteurs interpellants quant à l'égalité des chances, l'exclusion (inclusion) sociale et la promotion de la diversité. Rupture ou continuité intergénérationnelle ?

Une communauté hétérogène et diversifiée

Les échanges révèlent que loin d'être homogène, la communauté subsaharienne bruxelloise est composée de personnes aux itinéraires variés quant à leurs origines, leur intégration sociale, professionnelle ou culturelle. Cette communauté est également sujette à de nombreux défis liés au genre. Ainsi, l'atelier consacré au "Genre, migration et diversité culturelle", animé par A. TSHIBILONDI (CEAF&RI), fait un état des lieux de la migration subsaharienne, en suivant les itinéraires des hommes, des femmes, et la question de la diversité, de l'identité. La question identitaire est posée

à partir d'un récit d'une jeune fille issue de parents immigrés et qui possède plusieurs identités, d'un père africain et d'une mère latino-américaine. La jeune fille est elle-même belge. Elle se pose la question fondamentale de son origine, de son devenir, bref de son identité. Autrement dit, l'identité est-elle une ou multiple ? Comment assumer cette pluralité tout en restant soi-même ? L'intégration signifie-t-elle assimilation ? Telles sont, entre autres, les questions discutées dans cet atelier.

Un autre atelier porte sur les trajectoires socio-professionnelles et les témoignages. Malgré leurs qualifications obtenues dans le système d'enseignement belge, les diplômés subsahariens trouvent difficilement à s'insérer sur le marché de l'emploi. Bien que très scolarisés, leurs niveaux de qualification ne sont, cependant, bien souvent pas reconnus. Beaucoup subissent des discriminations dans le respect de leurs droits au logement, à l'emploi. Plusieurs témoignages décrivent ces situations d'injustice. KEN NDIAYE, A.-M.

TUMBA et les autres participants présentent leurs trajectoires, les défis et les perspectives des subsahariens qui, très souvent, se reconvertissent, malgré leur haute qualification, dans les secteurs de soins et de services pour survivre. Ici se pose la question de l'autonomisation ou *l'empowerment* des migrants, notamment des femmes.

Cette situation de précarité se répercute sur les jeunes générations en quête d'identité et de valorisation, et fera l'objet de l'atelier sur "Eduquer aujourd'hui. Rupture ou continuité intergénérationnelle ?". Le psychologue et accompagnateur des jeunes, P. TSHIBANDA, donnera des pistes pour un dialogue qui prend en compte les valeurs éducatives et les aspirations des jeunes en contexte interculturel. Plusieurs associations subsahariennes et les participants apportent leurs témoignages et proposent de bonnes pratiques dans l'encadrement et l'accompagnement des jeunes subsahariens en Belgique et dans la région de Bruxelles-Capitale.

Pr. A. TSHIBILONDI

Communications

État des lieux de la migration subsaharienne itinéraires, défis, perspectives et témoignages

Le risque du chemin de migration nous pousse à poser la question de savoir ce qui peut motiver un être humain à prendre tant de risques au péril de sa vie. N'est-ce pas la quête du bien-être, du mieux-être ou plus généralement la quête du bonheur² ?

² - A. TSHIBILONDI NGOYI, Le cœur partagé. Heurs et malheurs du migrant, communication au 5^{ème} Forum de Cap Santé sur le "Cœur en migration", dans L'Africain n° 242, décembre 2009-janvier 2010, pp. 14-20.

- A. TSHIBILONDI NGOYI, Exode urbain. Le cas de la province du Kasayi (RD Congo), dans Collectif, Citadins et ruraux, Cahier de L'UCAC, n° 4, Presse de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), Yaoundé, 1999, pp. 261-276

Itinéraires et raisons de l'immigration

La migration subsaharienne en Belgique date des années 60 ; les migrations anciennes concernent l'Afrique du Nord ou le Maghreb. Les Africains subsahariens ne furent pas concernés par ces accords bilatéraux d'importation de main-d'œuvre comme certains pays méditerranéens. La première vague des migrants subsahariens - essentiellement originaires du Congo et du Rwanda, ex-colonies belges (dont on fête le cinquantenaire d'indépendance en 2010)- s'est faite pour des raisons d'étude. L'absence d'accord entre les pays d'origine et la Belgique - à l'exception des accords interuniversitaires - explique

la diversité des trajectoires migratoires. C'est dans les années 90, suite à l'instabilité politique et aux catastrophes naturelles, que l'on constate progressivement l'augmentation du flux migratoire, une diversité d'itinéraires, au niveau du continent, et pour une moindre mesure vers l'Union Européenne.

Les raisons de cette migration sont diverses : principalement les études, le regroupement familial, la crise économique, les violences (religieuses, culturelles, sexuelles ou sociales), la déstabilisation politique, les guerres et les catastrophes naturelles (ou l'immigration écologique, etc.).

Tous ces problèmes placent les personnes dans une situation de paupérisation et les contraignent à prendre pour la plupart la route de l'exil à la recherche du mieux-être et de la sécurité. Pour les Africaines, il s'agit d'un projet migratoire qui se situe dans la recherche des alternatives économiques pour leur autonomie et l'assistance financière à leurs familles.

Réponse aux besoins d'une société mondialisée, néo-libérale

Désormais, à la volonté d'apporter une main-d'œuvre à l'industrie belge, s'ajoute celle de répondre au déclin démographique et au vieillissement de la population. On constate, dès lors, un assouplissement des conditions favorisant les regroupements familiaux. Il faut remarquer que les Africaines ne disposent que des droits dérivés de ceux de leurs maris. Cela signifie que la dépendance à leur mari est institutionnalisée, puisqu'en matière de séjour, d'établissement, de travail et des droits sociaux, leurs droits sont dérivés de ceux qui sont attribués à leur mari en tant qu'immigrants ou étudiants.

L'emploi reste le moyen par excellence pour obtenir à la fois des revenus et un statut social. C'est le parcours du combattant. Les subsahariens, au départ cadres, connaissent une

déqualification. En effet, le nombre des Africains (ou en général des personnes étrangères) qui arrivent à décrocher un emploi en rapport avec leur qualification reste limité. Quant ils y parviennent, on les retrouve, majoritairement des femmes africaines, dans le secteur des soins (infirmière ou aide-soignante), dans les services d'entretien (nettoyage ou femme de ménage), dans les usines (surtout celles traitant le textile et le plastique) et enfin dans les travaux agricoles (surtout les récoltes). Les hommes sont aussi dans le secteur de soins et de services (poste, distribution des journaux, voirie). Il existe une minorité qui émerge et occupe des postes de médecin, professeur, avocat... mais ce nombre est insignifiant par rapport à la majorité très qualifiée.

Les lourdeurs administratives sont toujours d'actualité, malgré quelques améliorations. Ainsi la situation de séjour des immigrants n'est pas automatiquement assortie du droit de travail et le contraire est vrai, puisque des personnes en possession d'un permis de travail n'obtiennent nécessairement pas un permis de séjour régulier. Cette situation est encore plus vraie pour les femmes. En somme, les femmes africaines subissent une triple discrimination : comme femmes victimes des inégalités liées au genre dans la société, comme subsahariennes, et comme travailleuses. La réinsertion professionnelle reste un parcours du combattant. Voici le témoignage interpellant de la Docteure A.-M. TUMBA.

Itinéraire d'une femme migrante : parcours du combattant

"Je m'appelle A.-M. TUMBA, médecin de formation diplômée de l'université de Kinshasa. Les événements politiques de mai 1997 au Congo me condamnent à l'exil. Je me retrouve en Belgique, car c'est un pays que je connais et j'ai ici de nombreuses attaches.

La procédure d'obtention des papiers comme réfugiée politique se déroule sans grande difficulté, car je

présente toutes les preuves vérifiables. Selon la loi, je remplis les conditions pour être considérée comme apatride.

Je ne m'imagine pas que le plus dur est devant moi. Gardant toujours l'espoir de retourner un jour dans mon pays, lorsque toutes les conditions sécuritaires seront réunies, je choisis de faire une spécialisation qui me tenait toujours à cœur quant je travaillais encore au Congo et ailleurs en tant que médecin. Je m'inscris dans une bonne université de Bruxelles et suis appréciée par mes professeurs qui, pour la plupart, avaient vécu au Congo et y ont même enseigné en qualité de "professeurs visiteurs". Autrement dit, ces professeurs m'ont donné cours dans certaines matières à l'université de Kinshasa.

Une fois ma spécialisation terminée et n'ayant pas encore la possibilité de retourner dans mon pays, je contacte les mêmes professeurs pour, cette fois-ci, leur demander de l'aide pour trouver du travail. Hélas ! C'est en ce moment-là que je me rends compte que toutes les portes sont verrouillées ; commence alors la longue marche pour la reconnaissance du "diplôme étranger" par "les différentes communautés" que compte la Belgique.

Chaque étape est une longue marche. Il faut payer pour entamer la procédure et les résultats ne sont guère garantis. Dans le meilleur des cas, tu vois ton diplôme reconnu au niveau équivalent aide soignant, je dis bien "diplôme de docteur en médecine ; chirurgie et accouchement", niveau d'études Bac+6 ou +7, auquel tu rajoutes une spécialisation faite dans l'une des prestigieuses universités belges. Quel calvaire pour une personne déjà persécutée chez elle et qui croyait trouver refuge dans un pays d'accueil !

Entre-temps, j'ai des enfants en bas âge qui doivent être scolarisés et j'ai un époux qui avait tellement fait la politique qu'il ne peut se reconvertir à autre chose. Notez qu'un politicien ne peut faire la politique que dans son propre

pays. Comment survivre alors ? C'est la longue marche et la femme faisant partie du genre courageux, décide alors de ne pas baisser les bras. Je vais me battre jusqu'au bout pour sauver ma famille, la dignité de ma famille et ma propre dignité ; mais le combat reste difficile.

Même en décidant de braver tous les obstacles, voilà que, sur le chemin du travail, les choses ne sont pas faciles non plus. Il faut tout d'abord s'intégrer avec tous les jeunes qui ont parfois l'âge de mes enfants et répondre à toutes les questions du genre : pourquoi commences-tu à travailler si tard ? Qu'as-tu fait dans ta vie jusqu'à ce jour ? Je dois vous dire qu'ici, toute vérité n'est pas bonne à dire, car c'est à la réponse à cette question que peuvent naître certaines inimitiés avec les collègues ou les interrogations comme : que viens-tu alors chercher ici, toi qui as fait de si bonnes études ? Tu es parfois alors humiliée à te faire dégoûter du travail que tu as accepté pour t'intégrer et garder une dignité.

J'ai une copine qui présente sa démission en moyenne tous les trois mois. C'est dire toute la souffrance que la femme en tant que "genre féminin" traîne parfois derrière elle au nom de "la migration, de la dignité et de la responsabilité".

Je ne peux m'étendre largement sur mon témoignage et sur celui des autres qui m'ont demandé de le faire au risque de monopoliser la parole. Je dirais seulement en gros que la souffrance est grande pour le migrant, homme ou femme, qui doit refaire tout le parcours du combattant pour avoir commis la simple erreur de "migrier". Pour celui qui le voudrait nous pourrions prolonger les échanges à l'heure de pause. (A.-M. TUMBA)

Évolution des relations de genre et diversité culturelle

Les Africains se situent dans un contexte de multiculturalité et d'interculturalité. Ils vivent une situation

ambiguë. Certains avaient une situation meilleure au départ qu'à l'arrivée comme le montrent différents témoignages. Les femmes deviennent de plus en plus autonomes économiquement par rapport aux hommes. En effet, les migrants ont changé de milieu culturel. L'Afrique est loin et pourtant elle est aussi proche. Notre quotidien nous y renvoie : naissance, mariage, deuil ... Il y a des bouleversements dans la conception de la famille, du mariage, des relations entre la femme et l'homme. On passe de la famille élargie à une famille nucléaire. Le système matrimonial ne fonctionne plus de la même manière. Les filles et les femmes tendent à affirmer leur autonomie dans le choix de leur futur conjoint et dans la gestion de leur vie. Les femmes ne sont pas uniquement accompagnatrices, "bouches à nourrir", mais elles passent de l'invisibilité à la visibilité. Elles ont plus d'atouts et se reconvertissent plus facilement que les hommes dans le secteur de soins et de services qui exigent un grand investissement et un épuisement. Elles acquièrent une certaine indépendance économique, mais à quel prix ? Comment maintenir l'équilibre

dans les relations sans renversement des rôles ? Comment concilier vie familiale et vie professionnelle ? Le monde traditionnel africain est pourtant proche. La tradition finit par nous rattraper à Bruxelles, en Belgique, en Europe. Ce qui est parfois source de tensions et peut poser des problèmes dans les relations femmes/hommes, l'éclatement des ménages (séparation, divorce) et l'impact sur l'éducation des enfants. Le chemin est encore long.

L'autonomisation des femmes et des hommes subsahariens passe certes par l'emploi, mais un travail à plein temps, qui correspond aux qualifications, avec un horaire permettant aux familles, notamment aux femmes, de concilier travail et vie familiale. D'où l'importance, de nouveau, de la formation continue et des recyclages. De plus, il conviendrait de mettre à profit et de valoriser les qualifications des femmes et des hommes universitaires subsahariens pour des emplois en tant que cadres de conseil, d'expertise Mais tout ceci suppose l'ouverture du monde de l'emploi aux subsahariens, une ouverture à encourager par un dispositif juridique.

A. TSHIBILONDI

Éduquer aujourd'hui : dialogue ou rupture intergénérationnelle ?

Le dialogue intergénérationnel est-il encore possible en contexte interculturel ? P. TSHIBANDA tente d'y répondre dans une réflexion qui était appuyée par son spectacle : "Je ne suis pas sorcier". Un échange riche avec les jeunes présents durant cette manifestation.

Quelles valeurs éducatives pour nos enfants ?

L'éducation à la vie familiale pose aujourd'hui des problèmes que nous devons avoir le courage d'aborder. Quels sont aujourd'hui, en Europe, les critères du choix amoureux à recommander à nos enfants ? Comment atteindre les objectifs en la matière ? Comment faire face à l'écartèlement dans lequel se trouvent nos enfants ? Y a-t-il moyen de faire évoluer la pédagogie en la matière ? Quid de l'adulte référent ?

Pour essayer de trouver des éléments de réponse à ces questions, je propose que nous nous penchions sur ce cas d'une famille dans laquelle le dialogue est encore possible :

Une fille de 20 ans a décidé d'en découdre avec ses parents. Elle en a marre de l'éducation traditionnelle que les parents imposent aux filles alors que son petit frère de 14 ans va et vient comme bon lui semble. À quel âge es-tu allée

vivre avec papa ? demande Aurélie à sa mère.

Je sais où tu veux en venir, ma fille. Oui, j'avais 19 ans. Mais laisse-moi te dire que je suis heureuse avec ton papa. Si demain tu nous présentes un garçon capable de te rendre heureuse, eh bien, ton père et moi n'allons pas nous opposer à ce que tu partes.

Aurélie se tourne vers son père : "Et toi, papa, vers la fin de tes études universitaires, tu lorgnais déjà parmi les finalistes des humanités pour en repérer une qui allait devenir ta femme, c'est comme cela que les choses se passaient en Afrique, à ton époque, n'est-ce pas ?"

Le père de famille approuve et dit à sa fille qu'à son époque, il y avait sur le campus universitaire un quartier pour étudiants mariés. "D'accord, papa, mais as-tu remarqué qu'à 29 ans, mon frère aîné ne t'a jamais présenté une fiancée ? Que ce qui est dit de mon frère est valable pour les autres garçons ? Le phénomène "Tanguy", ça te dit quelque chose ? Tu trouves normal que nous, les filles, nous puissions attendre sagement des mecs qui se la coulent douce avec d'autres femmes ? Et nous on attendrait sagement de dépasser la trentaine ?"

Cette conversation entre une fille et ses parents nous permet d'aborder les bonnes questions d'aujourd'hui : faut-il, dans une société dite égalitaire, avoir en matière d'éducation des exigences différentes selon les sexes ? Cela vaut-il la peine de rabattre les oreilles de nos enfants avec des recommandations du genre "tu fais comme en Afrique, chez nous, ça se passe comme ça" ? Et si l'enfant rétorquait : "nous ne sommes pas chez nous" ? Ne devrions-nous pas avoir le courage de faire le tri dans nos valeurs culturelles pour voir quelles valeurs inculquer à nos enfants ? Comment aider l'enfant à surmonter les contradictions entre certains éléments de la culture de son pays d'origine et ceux de son pays d'adoption ?

Quelques pistes pédagogiques

Nous devrions d'abord prendre conscience du fait qu'il existe des valeurs universelles : le respect, l'honnêteté, le savoir-vivre, la fierté d'exercer un travail et d'être utile à la société. Faire en sorte que nos enfants puissent acquérir ces valeurs, c'est déjà les préparer à devenir des citoyens du monde.

La deuxième chose serait de faire en sorte que nos enfants soient fiers des valeurs culturelles propres à nos pays d'origine : la solidarité, le respect des aînés, la famille, la hiérarchisation des forces vitales. Enseigner ces valeurs, c'est apporter un peu d'humanité à la société d'accueil, caractérisée par l'individualisme et le manque de considération ressenti par les séniors. Voilà pour les objectifs pédagogiques.

Accepter de dialoguer avec nos enfants, c'est faire comme le papa d'Aurélie qui reconnaît devant sa fille : "nous avons tendance à protéger les filles plus que nous ne le faisons avec les garçons parce qu'une fille est plus en danger sur une rue obscure que le garçon".

Dialoguer avec nos enfants, accepter la contradiction pour dépoussiérer certains éléments de notre culture, c'est peut-être cela que les jeunes nous demandent. Le parasitisme, la jalousie, la sorcellerie ne sont-ils pas les effets pervers d'une certaine conception de la solidarité ?

Nous éduquons plus par ce que nous faisons que par ce que nous disons. Les enfants ne tolèrent pas l'hypocrisie. Posons-nous donc avec sincérité la question de savoir si nous sommes encore des adultes référents. Les parents d'Aurélie n'ont pas éludé les questions de leur fille. Ils ont reconnu que la situation n'est pas toujours facile pour une fille africaine vivant en Occident, que les garçons aujourd'hui mettent trop de temps avant de se décider.

Que faire ? Obliger la fille à prononcer le vœu de chasteté en attendant de se marier ? Faire comme le garçon ? Remplira-t-elle alors les critères du choix amoureux de ce dernier ou acceptera-t-elle de devenir une femme indépendante, élevant toute seule ses enfants comme on le voit de plus en plus ?

Peut-être que la réponse viendra de la fille elle-même. Peut-être que la nouvelle génération trouvera ses solutions comme nous, parents, nous avons trouvé les nôtres. Aurélie ne doit cependant pas

oublier qu'elle doit se forger une identité et que cela passe par les études et le travail. Aurélie doit se dire que le garçon d'aujourd'hui n'est plus comme son père qui prenait en charge sa mère. Aujourd'hui, on voit de plus en plus de garçons qui n'ont qu'un critère de choix amoureux : la fille doit avoir une indépendance financière.

Ce constat permet de clore le débat puisqu'il y a un point sur lequel les violons s'accordent : Aurélie doit donner priorité à ses études.

P. TSHIBANDA, psychologue, écrivain, conteur

Adolescence en crise et questions de genre

Avec son expérience d'éducatrice et d'accompagnatrice des jeunes Bruxellois, M. TSHEUSI ROBERT, présidente de L'observatoire Ba YaYa, nous donne des clés de lecture du mal être des jeunes subsahariens, en se basant sur les études psychosociales qui éclairent les étapes de l'évolution des enfants afin de mieux les comprendre et les accompagner. Elle s'occupe de l'encadrement de la jeunesse, de la prévention, ainsi que de la médiation interculturelle et intergénérationnelle.

Un mot de présentation de **L'Observatoire BaYaYa**, association créée en 2002 par des parents d'origine africaine, suite au décès d'un jeune dans les galeries d'Ixelles (quartier Matongé à Bruxelles). Ayant constaté que leurs adolescents n'intégraient pas facilement les structures d'encadrement existantes et que certains intervenants socioéducatifs n'étaient pas assez outillés pour la prise en charge des familles africaines, les parents ont émis le souhait de créer une association animée par des personnes d'origines immigrées qui évoluerait vers une équipe multiculturelle capable de communiquer avec les familles, de comprendre les besoins, de les interpréter et de relayer leurs doléances aux politiques locaux. Ainsi, Ba YaYa asbl met en place des projets préventifs sur la région bruxelloise et participe aussi à dénouer les situations de crises grâce à l'adaptation de modes opératoires spécifiquement adaptés au contexte socioculturel des familles d'origine africaine tel que "la double expertise".

Théories psychosociales

Erik H. ERIKSON³, un pionnier dans le domaine du développement psychosocial, considère qu'il existe sept stades de développement dans l'évolution de l'enfance à l'âge adulte avancé. Ces stades sont aussi qualifiés de crises car ce sont des moments de vulnérabilité mettant en jeu des tendances contradictoires sur le plan biologique, psychique et socioculturel. Au terme de chacun de ces stades, la personne s'adaptera (1) positivement, sera (2) en situation de mésadaptation, évoluera vers (3) une tendance négative ou vers (4) une inadaptation.

S'agissant de jeunes issus des groupes communément appelés "bandes urbaines", ce sont les 4^{ème} et 5^{ème} stades qui nous intéressent particulièrement. En effet, ces stades correspondent respectivement à l'âge scolaire (5 à 11

3 - E. H. ERIKSON, *Adolescence et crise*, la quête de l'identité, Paris, éditions Flammarion, 1972.

- Kathleen STASSEN-BERGER, *Psychologie du développement*, éditions Modulo, 2000.

ans) et à l'adolescence que nous situons ici entre 12 et 18 ans, périodes cruciales pour l'éducation à l'égalité hommes-femmes.

Age préscolaire et relation filles-garçons

Au 4^{ème} stade de l'évolution psychosociale, l'enfant devrait développer un sentiment de compétence personnelle dans les tâches assignées aux enfants de son âge. En terme d'acquisition, l'enjeu est la 'capacité à se fixer des buts'. Le danger est qu'à cet âge, l'enfant pense qu'il n'est défini que par sa possibilité ou non à réussir une tâche. En d'autres termes, il se dit : "si je réussis, je suis une bonne personne ; par contre, si j'échoue, c'est la preuve que je suis une mauvaise personne". En conséquence, il ne fixera jamais des objectifs précis, craignant de ne pas être en mesure de les atteindre.

Outre l'incapacité à se fixer des échéances, des buts, un enfant qui n'a pas résolu ce stade lors de son développement aura un sentiment d'infériorité après chaque échec. La répétition des situations d'échec maintiendra ce sentiment de manière diffuse et pourrait aussi marquer son caractère.

La plupart des jeunes que les éducateurs de Ba YaYa ont rencontrés font état d'une mésadaptation au 4^{ème} stade de développement selon ERIKSON. Parmi les indices qui mènent à ce diagnostic, nous citerons deux tendances observées chez ces jeunes : celle à un "leadership intolérant" et celle qui consiste à fuir le travail scolaire ou toute autre tâche pressentie comme difficile et pouvant révéler son incompetence.

Par ailleurs, il est acquis qu'à l'âge scolaire, les enfants éduqués dans la culture occidentale ont tendance à faire une ségrégation sexuelle dans leurs jeux (camions en plastique ou poupées) et dans leurs choix d'amitiés. Les enfants confirment donc ce qu'ils ont constaté à la maison quant à la répartition des tâches entre la maman et le papa et se forgent une idée sur les rôles des hommes et des femmes dans la société.

En situation de mésadaptation au 4^{ème} stade, l'enfant cherchera à découvrir quels sont ses domaines de compétence. La force physique en est une pour certains petits garçons, surtout face à une fille de son âge. Il se basera donc sur cette force et/ou sa capacité à manipuler ou à mentir aux autres afin de retrouver un sentiment de maîtrise, voire de supériorité. En classe, il pourrait cacher son sentiment d'incompétence ou sa peur du travail scolaire par un comportement que le corps professoral ne tardera pas à qualifier de 'difficile'.

Pour favoriser une résolution positive de ce stade entre 5 et 11 ans, le parent ou l'éducateur s'appliquera, par exemple, à démontrer à l'enfant que les compétences peuvent s'acquérir, qu'elles ne sont pas innées. Une résolution positive donnera à l'enfant le goût du travail et une assurance en situation de travail. Ce stade caractérisé par le binôme de crise 'travail ou infériorité' est donc une période cruciale pour inculquer les valeurs liées à l'égalité homme-femmes.

Adolescence en difficulté et rôle de la femme

Une forme de violence faite aux jeunes filles nous paraît inquiétante. Il s'agit du viol collectif et intracommunautaire à l'adolescence. En effet, plusieurs cas de viols nous ont été rapportés par des jeunes filles victimes et des jeunes garçons auteurs des faits. Le plus souvent, les filles ne sont pas conscientes d'avoir été violées. Et, dans leurs récits, les jeunes garçons relèvent à peine le fait que la jeune fille n'était pas consentante.

Dans une constante recherche de causalités d'un tel comportement et s'agissant de jeunes d'origine africaine, qui de plus, aiment le hip-hop à la mode étasunienne, certains ont tendance à surestimer l'impact des médias mettant en scène la femme-objet servant de faire-valoir à la virilité des rappeurs bodybuildés. Certes, ces médias opèrent un formatage du rôle de la femme mais ne suffisent pas à expliquer ces actes.

En effet, nous pensons que dans le cas de ces violences, il ne suffit pas d'analyser l'acte de viol et le contexte socioéconomique des auteurs ; il faudrait aussi s'attarder sur le choix de la victime par les auteurs du viol. Nous constatons que les victimes – comme les agresseurs - sont d'origine africaine. Est-ce une coïncidence ?

Avec raison, ERICKSON insiste sur la crise identitaire à l'adolescence, lorsque le groupe des pairs sert de base à l'autoévaluation. Si l'issue de cette crise est négative, l'adolescent bascule dans une "confusion des rôles" et ne parviendra que difficilement à s'identifier positivement à telle ou telle personne du groupe de pairs. Pire, il pourrait ne pas *aimer* l'être qu'il est ou qu'il pense être.

Les jeunes rencontrés s'illustrent dans des actes de violences communautaires extrêmes. Nous qualifions ces actes de "communautaires" parce que les cibles des agressions sont des personnes de la même couleur de peau qu'eux. Aussi, le choix quasi systématique d'une victime d'origine africaine subsaharienne nous interpelle tout autant que l'acte de viol en lui-même. Alors, qu'est ce qui, dans son développement, oriente le jeune vers une victime d'origine africaine plutôt qu'une autre ?

Nous pensons que le 5^{ème} stade, 'identité ou confusion des rôles', peut apporter une partie de la réponse. Car l'enjeu est de se reconnaître en ses pairs, être identique ou fidèle à quelqu'un ou à un groupe. Cette jeunesse vit un mal-aise sociopsychologique ne lui permettant pas de réaliser complètement son identité ou du moins, la part de son identité africaine qui est dévalorisée dans la société occidentale où elle évolue.

Ce qui se rapporte à l'Afrique est vécu – à tort - comme un échec parce que les jeunes associent beaucoup d'éléments négatifs à ce continent d'origine

(esclavage, colonisation, guerres fratricides, dette du tiers monde, etc.). Pour contrer ce sentiment, certains jeunes versent dans un certain afro-centrisme primaire dans le but de revaloriser cette part d'eux-mêmes. Mais bien souvent cette attitude pro-africaniste cache une blessure plus profonde.

Estime de soi et violence envers la jeune fille

Dans une optique longitudinale, considérons un jeune qui évolue vers une mésadaptation au 4^{ème} stade (compétence ou sentiment d'infériorité), y développant un sentiment d'infériorité et qui accumule non pas une mésadaptation mais bien une tendance négative lors de la résolution du 5^{ème} stade (identité ou confusion des rôles).

D'une part, ce jeune a de fortes chances de se sentir inférieur et va contrer ce sentiment par un "leadership ou un caractère intolérant", voire intolérable, pour se mettre en avant et d'autre part, il peut faire recourir à une force adaptative de fidélité démesurée à la part africaine de son identité, se raccrochant ainsi tant bien que mal à quelque chose de positif émanant de son héritage ethno-culturel. Un bémol cependant, cette Afrique à laquelle il se raccroche n'est pas celle de l'actualité, celle qu'il considère être perdante dans les relations Nord-Sud ; c'est plutôt une Afrique mythique et fantasmée, venue du fond des âges, où les royaumes africains régnaient sur de vastes territoires.

Le problème majeur que pose la mésadaptation et la tendance négative lors de la résolution de ces stades est l'atteinte du caractère de l'enfant et le déficit d'estime de soi qui en découle. Le défi est de taille pour tout éducateur concernant, entre autres, les thématiques d'égalité de genre mais aussi dans le domaine de la réussite scolaire et de l'insertion sociale et culturelle dans le monde des adultes.

Mireille TSHEUSI ROBERT
Éducatrice, Présidente de Ba YaYa asbl
Encadrement de la jeunesse

Prévention, Médiation interculturelle et intergénérationnelle

Quelles perspectives d'avenir pour la jeunesse subsaharienne de Belgique ?

En résumé : deux types de jeunesse coexistent au sein de notre grande communauté africaine de la diaspora : une jeunesse sans problème et une autre dite en difficulté. À défaut de statistiques, l'important, dans ce contexte, consiste, en effet, à pouvoir mettre en place un observatoire multisectoriel (famille-école-institution) susceptible d'une part, de préserver ce qui est positif, et, d'autre part, d'imaginer des mécanismes d'anticipation contre les tendances négativistes". Le thème que nous développons dans cet atelier revêt un triple intérêt :

- 1° Reconnaître les réussites de notre jeunesse et l'encourager
- 2° Briser le silence sur les difficultés qui freinent la jeunesse
- 3° Mobiliser les synergies d'actions ou d'interventions nécessaires, pour contribuer à la construction d'une Belgique multiculturelle, où les enfants et les parents pourront s'épanouir sans complexe. De ce point de vue, nous nous permettons de confirmer qu'il existe au sein de nos communautés respectives (autochtones et allochtones) deux types de jeunesse : une jeunesse sans problème opposée à une autre dite à problème.

L'appel à l'encouragement signifie qu'il faudrait accompagner ces réussites par un encadrement bien soutenu de manière à ce qu'elles puissent servir de motivation ou qu'elles puissent profiter aux autres. Il convient de signaler dans le cas précis, qu'il existe dans cette Belgique, notre terre d'accueil, un nombre non négligeable de jeunes des parents immigrés ou eux-mêmes émigrés, qui ont fait un parcours scolaire et universitaire remarquable. Quelques-uns ont entamé une carrière professionnelle prometteuse. Sans oublier le nombre de mariages qui sont célébrés régulièrement. Cet acte de fonder un foyer est, du point de vue

culturel, un signe de responsabilité et de stabilité honorable pour les familles.

Signalons également que la réussite peut, en dehors des études, être de nature sportive, culturelle, etc. En définitive, cette jeunesse devra, dans toutes les circonstances, aller au secours ou bien servir d'exemple à celle qui se sous-estime encore. Dans la pratique, il suffit de créer des conditions de rencontre ou un cadre d'échanges qui, à notre avis, ne semble encore exister nulle part. Ce qui nous paraît un des défis à relever dans ce contexte d'encouragement.

À propos de la prévention : dans ce cas d'espèce, nous nous attarderons bien volontiers sur la jeunesse dite à "problème" ; une occasion pour nous de revenir sur nos enquêtes successives menées sur un intervalle de deux ans (2002 puis 2004), dans la ville de Liège auprès d'une trentaine de ménages.

Ces observations nous ont permis de constater, en effet, l'existence de trois types de familles et d'en dégager les tendances par rapport à la dérive de la jeunesse concernée. On notera donc : famille d'accueil (19%) ; famille biparentale (27%) ; famille monoparentale (54%). Cette dernière reste la plus touchée par cette déroute juvénile.

Les résultats de ces enquêtes ont été publiés dans le journal "Défi africain" sous le titre : "La jeunesse originaire de l'Afrique noire dans le tourbillon de la délinquance en Belgique" (2002). Et deux années plus tard : "Jeunesse africaine : victime ou coupable ?" (2004).

Notons qu'à cette époque, l'Institut national de statistiques (INS) avait estimé à 7 259, l'effectif des jeunes Noirs âgés de 0 à 19 ans intéressés par ce dossier, soit 29,2% des Africains subsahariens estimés à 24 837. Depuis lors, ces chiffres

devraient logiquement avoir significativement progressés.

Trois fléaux inhabituels du mal "être" dans les familles :

- l'apparition des cas de parents mineurs d'âge (filles ou garçons)
- l'affiliation de mineurs d'âge (filles et garçons) aux bandes urbaines
- l'incarcération, jadis inconnue, des jeunes subsahariens

Une certaine littérature nous a permis d'identifier ces différentes bandes dont la liste n'est pas exhaustive et de prendre connaissance de leurs méfaits. Il s'agit de : *Black démolition, Black wolves, Black wolf, Black staff, Black Face, Black Pit, Boys tout mupende, News Jack ...*

Les faits attribués à ces bandes sont : des vols, avec effraction, avec violence, rackets de commerçants, etc. Le reste constitue des dégradations, tags, bris de vitres de voiture, feux de poubelle... ; des faits de mœurs, notamment des viols collectifs, et du trafic de stupéfiants, essentiellement du cannabis.

Face à ce sombre tableau, nous conviendrons tous que ces jeunes ne sont pas nés violents ni délinquants non plus. Et que leur comportement exprime tout simplement un malaise, une souffrance, un problème de société vis-à-vis duquel parents, institutions et politiques, trouveront chacun leur part de responsabilité.

La situation de ces enfants nous rappelle celle vécue par les Noirs aux États-Unis d'Amérique. Ils s'y réfèrent d'ailleurs dans leur façon de s'habiller, de marcher, de se coiffer, de s'identifier nominativement, ainsi que dans la dénomination de leurs bandes. Il y a certes un problème de manque de repères, mais aussi une sorte de retour de l'ascenseur à notre société, devenue une rigide machine à consommation, du reste dominée par la compétitivité et le capital. D'où cette question qui consiste à savoir si cette

jeunesse, eu égard à ce mal être, peut être considérée comme victime ou coupable ?

Parents-pouvoir-école

Une question qui nécessite la détermination d'un certain nombre de paramètres sociaux en rapport avec cette chaîne à trois composantes : parents-pouvoirs-école, toutes symbolisant un enjeu important dans la construction de la personnalité de l'enfant. Quitte à déterminer qui est le maillon faible et pourquoi ?

Responsabilité des parents

Les questions qu'il convient de nous poser sur les géniteurs considérés comme premier maillon de la chaîne sont les suivantes : Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Quels modèles représentent-ils pour leurs enfants dans une société en duel entre modernité et tradition ? Quelles sont leurs conditions ?

Nos recherches ont révélé que la plupart des parents affectés par la dérive juvénile décriée se trouvent confrontés à différents problèmes : précarité financière ; logement inadapté ; quartiers dits difficiles ; niveau d'étude bas ; difficultés de langue ; difficulté d'adaptation à un nouveau cadre de vie ; environnement ; chômage et diverses discriminations ...

Même si ces conditions ne sont pas celles que d'aucuns n'auraient souhaité vivre, il est en effet regrettable de constater que ces parents ont directement ou indirectement leur part de responsabilité déterminée par :

- la tendance au fatalisme
- les tensions conjugales traumatisantes pour les enfants
- les séparations ou les divorces
- une certaine duplicité
- un laisser-aller en ce qui concerne l'habillement, les loisirs, le choix des camarades...;

- le maintien des tabous inadaptés
- le manque d'écoute et de communication
- une certaine légèreté dans les mœurs
- l'abandon de leurs repères culturels au profit de l'occidentalisation
- l'absence de communication avec l'école et le non suivi des travaux scolaires à domicile.

Le Pouvoir

Pour sa part, le pouvoir portera la responsabilité de :

- Continuer à s'appuyer sur et à appliquer des lois inadaptées voire conflictuelles en matière de délinquance des jeunes, lesquelles lois opposent l'autorité parentale aux enfants : ces derniers se voient attribuer plus de droits que de devoirs. Une attitude qui fait d'eux des enfants "rois" ou des enfants "sacrés" et fragilise les parents dans leur tâche d'éducation.
- Confronter les parents à l'enfant ou les condamner en présence de celui-ci
- Octroyer aux enfants mineurs des facilités financières, comme par exemple de l'aide sociale, des allocations familiales (cas des filles mères), les rendant indépendants vis-à-vis des parents.
- Accorder à l'enfant mineur la maturité anticipée
- Placer l'enfant dans les institutions contre la volonté des parents
- Encourager les divorces ou les séparations des parents par des jugements expéditifs
- Entretenir le système d'enseignement à deux visages ou deux vitesses caractérisé par, d'une part, les écoles dites "poubelles", et d'autre part, les écoles "prestigieuses". Malheureusement, la plupart des enfants immigrés se retrouvent dans les écoles dites "poubelles", situées naturellement dans les quartiers dits "démunis" ou "difficiles".

L'École (à problème ?)

Elle n'est plus celle qu'elle fut hier, celle de la culture des valeurs, du savoir-vivre en société. Celle où, à l'entrée du professeur, les élèves se mettaient debout en guise de salutation.

La situation géographique de ces écoles influence les demandes d'inscriptions. Etant situées dans les quartiers dits "difficiles" ou "démunis", elles perdent leurs valeurs, et ne se remplissent que des enfants à problème, adaptés à cet environnement social.

Comme caractéristiques principales, notons entre autres : l'absentéisme élevé, les violences entre élèves, les agressions vis-à-vis des enseignants, les échecs scolaires, la drogue, l'alcoolisme, les mauvaises influences, etc. Ces actes justifient souvent la démotivation accrue constatée chez les enseignants du secteur.

Connaissant l'importance de l'école dans la construction de la personnalité de l'enfant, il incombe aux parents de rester vigilants par rapport au choix à opérer. Sans oublier que, dans le contexte actuel de pénurie d'emplois, la meilleure des stratégies consisterait à privilégier les filières qui débouchent sur le travail. Il s'agit là d'un défi à relever en dépit des difficultés auxquelles se trouvent confrontés un certain nombre de jeunes subsahariens.

En conclusion : vivre avec un rêve !

Mon rêve, notre rêve à nous tous, est celui de voir disséminer à travers le territoire belge, notre pays d'accueil, notre seconde patrie, une diversité de centres culturels où autochtones et migrants, parents et enfants pourront se ressourcer afin de mieux se connaître. Quand on ne connaît pas la culture de l'autre, il est difficile de se comprendre. Mais aussi, lorsqu'un homme ne sait pas d'où il vient, il lui est souvent difficile de savoir où il va.

Jacques KABONGO MUBALAMATA
chercheur, Université de Liège

Témoignages

Discrimination dans l'orientation scolaire et le problème de communication et du dialogue en contexte interculturel. Témoignage d'un parent

Itinéraire de ma fille de 12 ans

Au cours de ce séminaire, il nous a plu d'ouvrir une parenthèse sur notre propre parcours, notamment en ce qui concerne la scolarisation de nos enfants. À peine arrivés en Belgique, une de mes filles âgée de 12 ans, est jugée, par son école, faible en mathématiques. Les conclusions de cette expertise expéditive ne lui donnent aucune chance de réussir les humanités générales. Les études professionnelles nous sont présentées comme une alternative. Nous acceptons cette nouvelle orientation, mais sans connaître exactement les avantages et les inconvénients de ce type d'enseignement. À part qu'elle aura un métier C'est bien après que nous découvrirons que cette filière représentait le carrefour des enfants à problème, issus pour la plupart de milieux difficiles et dont la plupart n'attendaient que leur majorité pour dire adieu à l'école.

Très vite, notre fille va se trouver sous l'influence de filles plus âgées qu'elle (15 à 17 ans). Elle s'attache à une d'entre elles, son aînée de trois ans, et qui vivait en institution pour l'isoler des abus sexuels dont elle a été victime de la part de son beau-père. Elle ne trouve pas qu'il soit normal que notre fille soit vierge à 13 ans. Elle exerce son influence sur elle en lui suggérant différentes recettes pour obtenir un placement comme elle. Faible d'esprit, celle-ci succombe. Nous le constatons par un brusque changement de comportement : absentéisme, rentrée tardive à la maison ...

Un jour, nous sommes surpris par un appel provenant du Service d'aide à la jeunesse. Nous sommes invités d'urgence à nous présenter car notre fille s'est exilée chez eux sous prétexte qu'elle n'est pas aimée par sa maman : "c'est toujours moi qui fais la vaisselle". Cet argument n'est

pas pris en considération. Mais aussi, par notre présentation et notre niveau intellectuel, nous avons été considérés comme des parents responsables. D'où la décision de ramener notre fille avec nous. Mais c'était sans savoir qu'elle avait une deuxième cartouche dans son sac : menace de suicide si elle rentrait à la maison. Là les choses se compliquent. Le tribunal de la jeunesse est saisi. Mais Madame la juge, sur base de nos arguments de défense, mais aussi sur le fait que tous nos enfants sont élèves au collège Saint Louis, une des prestigieuses écoles de Liège, elle-même étant sortie de là, estimera à son tour que notre fille ne courait aucun danger pour pouvoir bénéficier d'un placement qu'elle réclamait.

Malheureusement, le temps de consigner cette décision sur un papier officiel, Madame mon épouse, saisie par l'émotion, menace notre fille de la renvoyer à la première occasion au Congo. Ces propos sont mal appréciés par Madame la juge. Elle décide du placement de notre fille. Nous avons fait recours en considérant que cette décision était injuste et expéditive, en même temps qu'elle portait préjudice à notre famille. Une semaine de placement avait suffi pour que le personnel de cet établissement se rende compte que notre fille qui était restée très attachée à la famille, ne méritait pas d'être là. Mme la juge décidera de son retour en famille : une guidance psychologique est mise en place. Notre intimité familiale en pâtit.

Trois petites leçons de ce témoignage :

- L'insuffisance de l'information par rapport aux possibilités de scolarisation des enfants
- L'absence de valeurs traditionnelles qui auraient permis à

l'enfant de se défendre face à un harcèlement moral exercé sur elle par une jeune plus âgée qu'elle et ayant de l'influence négative sur elle

- L'ignorance des lois du pays hôte, traduite sous forme de menace de mon épouse vis-à-vis de notre fille devant le Juge, était mal placée

- La difficulté d'intégration qui avait suscité un suivi psychologique de notre fille par une personne étrangère (belge) qui ne maîtrise pas nos valeurs culturelles (congolaises)

En conclusion : la patience et la compréhension sont deux choses qui nous ont aidés à surmonter cette difficulté. Notre fille travaille dans le secteur médical et porte, pour l'avenir, beaucoup de projets, dont celui de fonder un foyer.

Témoignages d'une communauté subsaharienne qui réussit ...

Parlons à nos enfants de leur identité, de leur origine

L'éducation pour nos enfants aujourd'hui doit à la fois tenir compte de notre origine et aussi de notre pays d'accueil. Une maman témoigne de la "réussite" de sa famille, malgré les difficultés :

"Je m'appelle Adélaïde, Madame TSHILUMBA. Je suis arrivée en Belgique avec mon mari, médecin, dans le cadre du regroupement familial. Il est important de cultiver le dialogue et la communication entre les parents d'abord, c'est-à-dire entre le papa et la maman, et ensuite entre les parents et les enfants. C'est cela le secret de ce que je peux appeler "la réussite" de ma famille et de notre couple. Je suis mère de six enfants, le dernier avait un an quand nous sommes arrivés en Belgique. Je leur disais, quand vous êtes à l'école, c'est la Belgique. Lorsque vous rentrez à la maison, c'est le "Zaire" dans le temps, appelé aujourd'hui RD Congo. Il y a bien sûr l'influence du milieu extérieur, l'école, les amis, la rue, etc. Mais c'est notre devoir de parents

subsahariens de parler à nos enfants, aujourd'hui belges, de leurs origines et de leur identité. C'est aussi la diversité en parlant à nos enfants de nos valeurs d'origine.

Cette diversité est la caractéristique de notre couple mixte. Tous les deux nous sommes congolais, mais notre mariage est mixte culturellement, car mon mari vient du Kasayi et moi, je viens du Katanga. Bien sûr qu'il y a la culture congolaise, mais il existe au sein de cette culture des différences liées à nos origines. La différence qui frappe est d'abord au niveau de la langue. Nous avons deux langues différentes, mon mari (décédé il y a quelques années) parlait le *Tshiluba* (langue du Kasayi) et moi, le *Swahili* (langue du Katanga). Mais j'ai appris et parle bien le *Tshiluba*, et lui aussi parlait le *Swahili*. Avec ces différences, les proches et les amis nous demandaient : comment allez-vous faire pour l'éducation de vos enfants ? Je peux dire que cela n'a posé aucun problème. Tous mes enfants sont aujourd'hui insérés dans la vie par une profession et ont fondé leur famille, sauf le dernier.

L'année passée (2010), je suis allée, pour la première fois, au village de mon mari avec mon dernier fils qui avait un an lorsque nous sommes arrivés en Belgique. Aujourd'hui jeune homme, il était heureux de découvrir ses racines, son origine, la richesse du Congo. Il a rencontré sa grande famille paternelle.

Il est important de faire découvrir à nos enfants leur pays d'origine. C'est différent des images de la télévision. Mais, à notre retour en Belgique, je lui ai rappelé que "tu es bien sûr originaire du Congo, mais ton pays, c'est ici, tu es belge. Tu dois bien travailler pour réussir ton avenir ici en Belgique. Il ne faut jamais tergiverser sur le devoir, le travail bien fait. C'est essentiel pour ta réussite". (Maman Adélaïde TSHILUMBA, témoignage recueilli lors du séminaire du CEAF&RI)

Briller par la qualité de notre travail et de nos talents

L'artiste Rhode Bath-Schéba MAKOUMBOU enchaîne qu'il est important pour nous subsahariens de briller par la qualité de notre travail. "Comme vous l'avez constaté à travers mon exposition dans le cadre de ce séminaire du CEAF&RI, je suis artiste, peintre et sculptrice. Nous devons nous battre pour notre image souvent ternie dans certains médias. Car lorsqu'un Africain fait quelque chose qui n'est pas bien, on généralise en parlant de tous les Africains. Mais l'inverse n'est pas toujours vrai lorsqu'un Africain fait bien son travail, réussit grâce à son talent. C'est pour cela que notre travail doit être bien fait, avec talent et rigueur. C'est le message que j'essaie de faire passer à travers l'art (la peinture et la sculpture), qui est une langue et un moyen de communication, dans la diversité et la richesse de nos cultures. Mon message à faire passer aux jeunes comme aux adultes subsahariens et j'insiste : nous avons à gagner par notre image, par notre talent, par notre travail bien fait, le reste suivra.

La présence en Belgique des hauts cadres africains et du rôle des médias

Pourquoi les médias sont-ils absents des rencontres interculturelles ? Michel Hakizimana remarque à juste titre l'absence des médias lors des événements combien importants pour la connaissance mutuelle et l'échange interculturel, comme c'est le cas lors de ce séminaire sur le "Genre, migration et diversité culturelle" organisé par le CEAF&RI. Il y a un grand travail de sensibilisation à faire à ce niveau. Pourquoi les médias ne présentent-ils jamais les témoignages des Africains subsahariens qui réussissent en tant que cadres, chercheurs, professeurs d'universités, ingénieurs, juristes, hauts fonctionnaires ... Certains médias entretiennent et véhiculent une image négative de l'Afrique. Il y a là un travail à mener pour changer les représentations

sur et de l'Afrique, qui viennent de nos rapports marqués par la colonisation.

Et pourtant il y a quand même quelques cadres, des Africains qui ont réussi et dont on ne parle jamais. Ils peuvent servir de modèles à nos jeunes générations et les stimuler à investir dans les études et les formations de qualité pour élargir leurs possibilités d'insertion, en tant que citoyens de ce pays d'accueil, dans les différents secteurs de la vie socio-politique, économique et culturelle. CEAF&RI devrait réfléchir à une rencontre qui implique les médias et met en valeur ces différents talents et cadres subsahariens, comme modèles pour notre jeunesse en quête de repères.

Le Centre Amani⁴ : espace d'encadrement des jeunes et d'accompagnement des familles

"Amani" signifie paix en *Swahili* (une des langues parlées dans plusieurs pays d'Afrique, et en RD Congo). Le Centre Amani, espace libre africain, est ouvert à tout le monde, et principalement aux parents, aux enfants et aux jeunes subsahariens. Les jeunes sont pleins de dynamisme, il faut encadrer ces jeunes talents et rester à l'écoute de leurs parents.

Nos actions d'accompagnement : accompagnement des familles, des parents ; accueil des enfants et visite des lieux culturels ; préparation au jury central pour l'entrée à l'université des jeunes qui viennent d'Afrique et dont le diplôme pose le problème d'équivalence, ou pour ceux qui ont décroché et qui veulent reprendre les études ; l'école du devoir pour les jeunes en difficulté scolaire ; organisation des semaines d'encadrement des jeunes et d'éducation aux valeurs de citoyenneté (droits et devoirs, respect de l'autre et du bien commun, responsabilité...) ; accompagnement des jeunes dans la recherche de l'emploi et orientation vers les services appropriés ; l'écoute des personnes en détresse ; une

⁴ Le Centre Amani a été présenté dans le numéro 225 de juin-juillet 2006, pp. 21-22.

banque alimentaire grâce à l'aide de l'Union Européenne. Nous distribuons les denrées alimentaires aux familles et personnes en situation de précarité. Un vestiaire permet aussi de distribuer les habits, etc.

AMANI-INFO : nous diffusons l'information et nos projets d'avenir dans ce périodique trimestriel. Il suffit de le commander à notre adresse et on vous l'envoie.

Nous travaillons en partenariat avec le CEAFF&RI, comme le dit bien la devise belge : "L'union fait la Force". CEAFF&RI

appuie le Centre Amani dans la rédaction de Amani-Info, participe à l'accompagnement des jeunes, dispose son Fonds de documentation sur l'interculturel à nos jeunes qui veulent se ressourcer et se documenter dans leurs travaux sur l'Afrique.

Un appel à soutien : le Centre Amani fonctionne avec les bénévoles et manque d'appui institutionnel. C'est notre cri d'appel, durant ce séminaire, pour l'appui de nos projets d'accompagnement des jeunes. (Magguy MWELUA, représentante du Directeur du Centre Amani).

Perspectives et propositions d'action pour l'égalité des chances en Belgique, Région de Bruxelles-Capitale

Pour les femmes et les hommes subsahariens

Une autonomisation des femmes et des hommes subsahariens passe par les moyens nombreux et variés qu'utilisent déjà les associations, notamment le Centre d'Études Africaines et de Recherches Interculturelles (CEAFF&RI). Nous n'en retiendrons que quelques-uns dans les domaines suivants : la formation ; l'information ; la reconnaissance des diplômés ; l'emploi valorisant ; l'interculturalité ; l'appui au secteur associatif ; l'intervention juridique et politique.

Application des textes juridiques en matière d'égalité

Mettre en application des textes juridiques, entre autres le "Programme d'action de Durban" qui invite instamment les États à :

- Intégrer une perspective sexo-spécifique dans tous les programmes de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

- Tenir compte du fait que la discrimination passée pèse

particulièrement sur les femmes autochtones, les femmes africaines, les femmes asiatiques, les femmes d'ascendance africaine, les femmes d'ascendance asiatique, les femmes migrantes et les femmes appartenant à d'autres groupes défavorisés

- Garantir en conséquence à ces femmes l'accès aux ressources productives à égalité avec les hommes et à les faire ainsi participer au développement économique et productif de leur groupe.

Il existe plusieurs textes dans le domaine de l'égalité des chances ; signalons **la Convention internationale sur l'élimination de toute forme de discrimination raciale ratifiée par la Belgique en 1965.**

L'autonomisation ne peut se réaliser sans la participation des institutions politiques et sans élimination de toutes les discriminations à l'endroit des subsahariens. Ainsi, en 1965, le parlement a ratifié la convention internationale sur l'élimination de toute forme de discrimination raciale qui comporte les droits spécifiques des migrants. **Cinq articles de la convention concernent l'emploi, le droit de travail et de syndicalisation, les libertés individuelles, les conditions de vie, la**

promotion sociale, le bien-être et la sécurité sociale.

Quelques propositions d'actions :

- reconnaître le niveau de formation des femmes et des hommes subsahariens pour leur permettre d'obtenir des emplois correspondant à leurs compétences réelles et favoriser leur promotion et leur intégration au marché du travail
- assouplir les conditions d'accès au marché de l'emploi pour éliminer des politiques anti-discriminatoires qui contrarient l'insertion professionnelle des subsahariens
- reconnaître la dignité, l'intégrité et les droits des femmes fera disparaître la dépendance, la discrimination et l'exploitation dont elles sont victimes de la part de certains employeurs
- faciliter l'accès au crédit et aux subventions pour les projets d'autonomisation, notamment des femmes migrantes
- appuyer les associations subsahariennes, notamment féminines qui œuvrent pour l'autonomisation par des initiatives de création de Petites et Moyennes Entreprises dans le secteur privé
- sensibiliser les institutions et pouvoirs publics pour qu'ils initient et appuient juridiquement et financièrement l'autonomisation des femmes, en allégeant les procédures des subventions
- créer des centres d'expertise et de recherche sur leur situation (c'est bien le rôle du CEAF&RI)
- augmenter les infrastructures adaptées : crèches, écoles... pour alléger la charge des tâches des femmes
- réviser la répartition homme/femme des tâches au sein de la famille pour une conciliation vie professionnelle et vie familiale.

Pour la jeunesse subsaharienne

Aux jeunes

- Avoir le respect de soi, d'autrui et la discipline comme mot d'ordre
- Avoir confiance en soi et persévérer dans la culture des résultats
- Cultiver la curiosité pour mieux connaître l'environnement dans lequel l'on vit
- Garder le cordon ombilical avec ses origines en s'intéressant à la culture d'origine et à celle du pays hôte
- Choisir des études qui débouchent sur un emploi
- Créer des groupes de réflexion à caractère multiculturel pour mieux communiquer, faire connaître vos valeurs, mais aussi connaître les valeurs des autres.

Aux parents

- Avoir une grande disponibilité pour les enfants
- Cultiver les vertus de l'écoute et du dialogue avec les enfants
- Faire valoir sa culture, entre autres par l'apprentissage de la langue maternelle
- Se constituer en modèle éducationnel en pérennisant des valeurs positives
- créer, à l'initiative du CEAF&RI, un collectif interculturel des parents de toutes les origines pour des échanges d'expériences dans l'éducation des enfants.

Aux institutions

- Envisager la tenue d'une table ronde pour évaluer l'état de la question des migrants afin d'en adapter les lois
- Susciter l'octroi des moyens d'action aux associations activistes dans l'encadrement des jeunes et des parents
- Valoriser les parents par une politique de mise à l'emploi adaptée à leur qualification

- Donner une chance égale à tous les jeunes

- Encourager les synergies entre acteurs et associations intéressés à la cause des migrants et des jeunes.

(...)

Une manifestation culturelle et une dégustation de menus africains

En plus du séminaire, le CEAF&RI a organisé une manifestation culturelle avec la prestation des artistes de renom issus de la communauté subsaharienne : l'exposition des œuvres d'art, la peinture

et la sculpture de Rhode-Bath Schéba MAKOUMBOU (www.rhodemakoumbou.eu), le spectacle par le psychologue et conteur Pie TSHIBANDA, et le rythme et l'ambiance par le groupe des amis de Jojo KASHAMA. Un hommage particulier fut rendu au Maestro Jojo KASHAMA qui nous a quitté trop tôt, mais selon la sagesse négro-africaine : "Les morts ne sont pas morts".

Persuadés que la connaissance de l'autre et l'échange passe par la parole, mais aussi par les sens et la dégustation, CEAF&RI a offert les menus dégustation africains.

Albertine TSHIBILONDI

Problématique de la reconnaissance socio professionnelle des immigrés subsahariens diplômés du supérieur

Préambule

Les 7 et 8 octobre 2010, s'est tenu, à Louvain-la-Neuve, un séminaire international intitulé "Migrations subsahariennes en Belgique : un état des lieux". Ce séminaire est parti du constat qu'en Belgique, la population en provenance d'Afrique subsaharienne devient de plus en plus nombreuse mais oscille entre une sur-visibilité ponctuelle (cas des violences urbaines par exemple) et une invisibilité.

Depuis les années 90, les catastrophes "naturelles" et les conflits de pouvoir avec leurs lots de guerres fratricides provoquent des déplacements massifs de populations à l'intérieur du continent ainsi que, dans une moindre mesure, en direction de l'Europe. Beaucoup de ces migrants qui arrivent en Belgique sont en situation précaire.

Pour beaucoup, très scolarisés, les niveaux de qualification de ces populations ne sont, cependant, bien souvent pas reconnus. Même les personnes qualifiées dans le système belge trouvent difficilement à s'insérer sur le marché de l'emploi. Beaucoup subissent de front diverses discriminations

(obtention de droits, logements, emplois...). Cette situation se répercute sur les jeunes générations. Maltraitance des nouveaux migrants (demandeurs d'asile, clandestins...) et discriminations s'ajoutent aux humiliations et violences historiques.

Peu d'études en Belgique se sont réellement penchées sur la situation de ces personnes. Les publications existantes sont souvent éparses et portent le plus souvent sur les migrations au sens large. De plus, les chercheurs intéressés par ces questions ont très peu l'occasion de dialoguer.

Ce séminaire a permis de croiser des résultats de recherches de différentes disciplines (anthropologie, sociologie, démographie, histoire...) sur les migrations subsahariennes en Belgique. À cette occasion, j'ai pu présenter un travail de recherche que j'avais mené dans le cadre d'un certificat universitaire en santé mentale, qui visait à appréhender le vécu de l'élite immigrée subsaharienne dans son parcours d'intégration socioprofessionnelle, élite en provenance des pays en guerre (Rwanda – Burundi et RD Congo).

Ces personnes passent, pour un plus grand nombre d'entre elles, par les services d'aide sociale et d'insertion socioprofessionnelle des CPAS de leurs communes, après avoir tout perdu dans la fuite vers des contrées plus pacifiques.

Introduction

Lorsque les personnes quittent leurs pays à cause de la guerre, des conflits, des problèmes de toutes sortes, elles perdent à la fois leur pays, leurs familles, leurs amis et connaissances, leur travail, mais aussi leur statut social et économique.

Le seul atout dont ils croient disposer pour pouvoir s'insérer dans le nouveau pays d'accueil, pour ceux qui détiennent des diplômes universitaires, c'est justement leurs diplômes. Malheureusement, les diplômes obtenus par les Africains ne sont pas toujours valables en Belgique, quand bien même les études auraient été faites en dehors de l'Afrique.

L'Africain en Europe se retrouve sans capital social, économique et culturel car celui-ci devient dévalué par cette non reconnaissance des diplômes tant par les institutions que par le secteur public et le secteur privé. Tout est à refaire, à reconstruire..., soit le capital social, économique et culturel.

Le parcours d'intégration des immigrés diplômés, s'ils ont la chance d'avoir une reconnaissance juridique (obtention de droit de séjour), commence souvent par la case CPAS des communes dans lesquelles ils résident, pour leur survie en premier lieu.

Sans aucun revenu ni aucun autre droit à la protection sociale, ils acquièrent le droit à une aide sociale appelée aujourd'hui revenu d'intégration. Alors ils commencent à chercher du travail...

Les médecins, les assistants médicaux, les infirmiers, etc. se voient accorder des équivalences d'aide-soignant. Ceux qui arrivent à accepter le

choc du déni de leurs compétences et diplômes se résignent à être aides-soignants.... Ces personnes trouvent du travail sans grande difficulté, d'autant plus que les employeurs y voient l'opportunité d'engager des aides-soignants très qualifiés car il y a une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des soins de santé, notamment au niveau des maisons de soins et de repos pour personnes âgées.

Pour les autres, c'est un parcours du combattant qui commence... Refus d'équivalence de diplômes, refus de reprise des études universitaires dans certains cas, bien que certains n'en soient même plus capables, n'ayant plus suffisamment de ressources mentales et économiques pour entamer des études universitaires à temps plein.

Certaines femmes, face à l'urgence de survie, se résignent parfois à accepter des emplois dans les métiers des services aux personnes et comme techniciennes de surfaces.

Les hommes résistent souvent à la résignation face à cette disqualification et se retrouvent le plus souvent devenus hommes au foyer, ce qui complique les relations de couple face à ce renversement des rôles domestiques.

Mais le revenu d'intégration dont ils bénéficient est une aide subordonnée à une insertion socioprofessionnelle, les bénéficiaires ne pouvant pas être aidés indéfiniment.

Tant que les conditions de santé et d'équité sont remplies, ils doivent travailler et participer activement à la vie économique du pays d'accueil. Les services d'insertion socioprofessionnelle dont sont dotés la majorité des CPAS ont l'obligation de tout mettre en œuvre pour faire du revenu d'intégration un tremplin vers une insertion durable de son public dans la société. Avec la nouvelle loi de 2002 sur le revenu d'intégration, la politique d'insertion professionnelle est devenue une mission légale des CPAS. Vincent LIBERT, conseiller auprès de la

section CPAS de l'association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB) l'a expliqué ainsi : "On n'est plus une usine à chômeurs, on devient un promoteur d'expérience professionnelle".

Pour insérer son public, différents outils d'insertion socioprofessionnelle sont à la disposition des CPAS. L'un de ces outils est le contrat de travail "Article 60§ 7" en référence à la loi organique des CPAS de 1976. Lors de l'instauration de cette loi, le législateur voulait offrir aux personnes sans protection sociale le droit aux allocations de chômage. C'est un outil d'insertion professionnelle de longue date et les professionnels des CPAS sont très habitués à l'usage de cet outil, d'où son utilisation quasi systématique.

Il est à noter que la grande majorité du public habituel des CPAS était et reste globalement un public autochtone, infra-scolarisé et très éloigné de la sphère de l'emploi.

Depuis le début des années 90, le flux migratoire s'est intensifié, avec l'écroulement du bloc communiste et l'intensification des conflits sanguinaires en Afrique sub-saharienne, amenant tout un public d'origine étrangère, détenteur de diplômes universitaires, au sein des CPAS. Ces personnes hyper-scolarisées et les autochtones infra-scolarisés se retrouvent ensemble dans les mêmes services d'insertion socioprofessionnelle, avec les mêmes outils d'insertion professionnelle, en l'occurrence le contrat de travail "Article 60§7". Ainsi, le contrat Article 60§7 est devenu actuellement un outil d'intégration massive des personnes d'origine étrangère, particulièrement vulnérables sur le marché de l'emploi.

Les caractéristiques du contrat de travail communément appelé article 60§7

Le contrat de travail article 60 est à durée déterminée, juste le temps nécessaire pour que la personne engagée ait droit aux allocations de chômage à la

fin du contrat. (En dessous de 35 ans : 12 mois ; entre 35 et 50 ans : 18 mois ; plus de 50 ans : 24 mois).

Ce contrat est exécuté soit au sein du CPAS, soit auprès d'un tiers (commune, intercommunale, asbl para communale, diverses asbl sociales, culturelles ...) ou des entreprises à finalité sociale. Le CPAS reçoit des subventions de l'État fédéral, des régions et de l'Europe parfois, pour créer lui-même ces emplois.

Le contrat article 60§7 est payé, dans la majorité des cas, au salaire minimum garanti (échelle barémique E). Le bénéficiaire du CPAS qui accepte un travail article 60 aux conditions salariales minimum a un faible avantage financier s'il est isolé (139,78 euros /mois sur le net disponible) mais celui qui a des enfants à charge accuse une perte financière sur le net disponible de 159,48 euros/mois (cette perte est due à certains avantages accordés aux bénéficiaires du CPAS qu'ils ne perçoivent plus quand ils deviennent travailleurs).

Le contenu du travail est généralement celui qui ne demande aucune qualification ou aptitude spécifique au préalable, allant du jardinage communal au ramassage et tri des déchets des ménages, en passant par le nettoyage, le repassage, etc.

Ainsi, lorsque les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne, détenteurs des diplômes d'études supérieures (candidatures, licences, ingéniorats et doctorats), se voient offrir ce contrat d'intégration par le travail et se retrouvent dans ces lieux de travail ne nécessitant aucune qualification, le lieu et le contenu du travail dans ces conditions constituent une chute dramatique du statut socioprofessionnel et est source d'insatisfaction.

L'expérience acquise dans ce type de travail n'est absolument pas valorisable car elle n'entre pas dans la ligne de continuité de carrière de ces personnes.

Cette situation est source de souffrance sociale et mentale qui se répercute dans tous les domaines de la vie de ces personnes.

Impact dans le domaine socio professionnel

Le travail Article 60 assure-t-il l'intégration professionnelle de ce public ?

Le sociologue Serge PAUGAM (2000) qualifie d'intégration disqualifiante une intégration professionnelle alliant l'insatisfaction dans le travail et la précarité de l'emploi : pour ces immigrés diplômés du supérieur, on peut déduire qu'un travail article 60 remplit les conditions d'une intégration disqualifiante s'il s'agit d'un travail précaire (si c'est CDD qui n'aboutira que sur le chômage comme finalité probable) et insatisfaisant (s'il est pénible, et / ou dévalorisé socialement, inférieur aux attentes des personnes et à leurs capacités et ne procure en rien de nouvelles compétences valorisables en vue de la poursuite de leur carrière).

Selon le concept d'affiliation de CASTEL (1994), une insertion professionnelle réussie ne va pas sans construction de relations sociales fortes. Or, les immigrés avec des qualifications de types universitaires désirent appartenir à un réseau plus intellectuel, capable de leur procurer un réseau social dense, susceptible de les réintroduire dans le monde du travail auquel ils aspirent.

De l'autre côté aussi, les ouvriers qui travaillent avec eux n'ont pas non plus envie de s'attacher aux gens qui ne resteront pas. Les rapports sont parfois difficiles car il a été démontré que la population la moins qualifiée et la moins nantie est la plus encline à la discrimination et aux stéréotypes, ce qui rend les rapports souvent conflictuels.

Aussi, le sentiment d'être intégré ne passe pas par n'importe quel statut. "L'article 60§7" est un contrat atypique parmi d'autres, dénigré et dévalorisé à la

fois par le travailleur lui-même. Un tel emploi ne peut aboutir à la construction d'un réseau de contacts et d'échanges réels. C'est pourquoi, pour ce public, un tel type de travail le maintient dans la disqualification sociale et professionnelle et renforce son isolement social, voire sa marginalisation.

Impact dans le domaine personnel

Baisse de l'estime de soi et dévalorisation

Les immigrés qualifiés formés à l'étranger voient leur capital culturel dévalué et, malgré parfois des études faites sur le territoire belge, ils restent dans une situation de non ou de sous emploi. Ce déni des compétences et des valeurs est créateur de baisse de l'estime de soi et d'une perte de confiance en soi.

Quelques extraits :

- "Ma situation professionnelle a fortement régressé, j'ai honte de ce que je suis devenu, "
- "Ils nous amènent à douter de nous-mêmes, à force de douter de nous.... On dirait qu'on n'a que des bras et pas de cerveau.."

Stigmatisation et sous humanisation

Aussi, par le simple fait d'être noir, la stigmatisation constitue pour les immigrés d'Afrique subsaharienne une expérience quotidienne et récurrente (BOURGUIGNON & HERMAN, 2005). Cette stigmatisation ethno-raciale touche de nombreux domaines de leur vie (logement, institutions comme les administrations et discrimination à l'embauche) ; sur le lieu du travail, la stigmatisation est ressentie doublement : ils sont à la fois appelés "Black et article 60" comme s'ils étaient dépourvus de prénom. Cet état de fait affecte négativement leur identité et conduit à un sentiment d'être des sous- humains.

Un extrait: "Je suis le black pour toute l'équipe et pourtant je me suis présenté dès mon arrivée ; le chef des

travaux, lui, m'appelle "L'article 60 ". Je suis devenu personne en fait... Avant j'étais "Monsieur le professeur" maintenant je ne suis même plus un monsieur ... je suis devenu juste un article quand c'est mieux... "

Sentiment de relégation

Yamina MEZIANI (2008), à travers sa pratique professionnelle au CRIPEL (Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères ou d'origine étrangère de Liège) a fait état d'un phénomène appelé ethno-stratification du marché du travail, qui consiste à orienter les travailleurs, quelles que soit leurs capacités, dans des secteurs particuliers, suivant leurs origines ethniques. Par exemple les femmes d'Afrique subsaharienne vers les services aux personnes âgées, dans le nettoyage ou repassage, et les hommes vers des services de voiries, de ramassage de déchets et du bâtiment. Ce fait a été relevé aussi par mes interlocuteurs, c'est une discrimination institutionnelle déguisée, création d'un sentiment de relégation : Voici un extrait : "Pour se débarrasser de nous... C'est simple... Les femmes, c'est le nettoyage et le repassage... ; les hommes, c'est le bâtiment ou les déchets ..., études ou pas ... c'est la même chose ...".

Disqualification masculine

Les hommes semblent être les plus affectés par la disqualification professionnelle et sociale sur le plan de l'intimité et des relations parents – enfants. Cela est peut-être dû au rôle dévolu traditionnellement aux hommes et aux femmes. Dans la tradition, les hommes sont le pilier de la famille, leur autorité et leur fierté viennent du fait que ce sont eux qui font vivre la famille. Aussi, plus ils sont socialement considérés, plus ils se sentent réconfortés dans leur position d'homme au sein de leur famille. Les femmes, quant à elles, sont traditionnellement dévolues à s'occuper du foyer et à l'éducation des enfants. C'est cela qui leur confère un

statut social valorisé. La disqualification professionnelle étant du domaine extra-familial, elle semble moins les affecter au niveau de l'estime de soi ; elles ont moins de colère refoulée, moins de perte de confiance en elles. La perte de statut professionnel n'en fait pas des "sans paroles" dans leur foyer comme les hommes car, lorsque l'indignité frappe les hommes, c'est la parole qui déserte en premier. Ils se renferment sur eux-mêmes, coupent toutes sortes de communications réelles avec les proches.

Impact dans le domaine familial

La disqualification subie dans le domaine professionnel n'a pas que des incidences au niveau personnel ; elle affecte aussi négativement les relations familiales. En effet, lorsqu'on se sent diminué, non reconnu, l'estime de soi atteinte et plein de honte, cela nuit à une bonne qualité de relations familiales (couple et parents – enfants).

Mutilation de la jouissance

Pour ce qui concerne la relation de couples, comme Tahar BEN JELLOUN le signale dans son livre "La plus haute des solitudes", mes interlocuteurs hommes sont aussi victimes de *la mutilation de jouissance*. Ils développent des troubles affectifs et sexuels. La violence sociale vécue quand le travail fait honte atteint donc le désir, l'intime. "Dans la souffrance psychique, certaines personnes deviennent indifférentes à tout ce qui les entoure pour moins souffrir ... ; la distance affective procure un peu de sérénité" (B. CYRULNIK, 2004). Cette indifférence, la distance affective et l'arrêt de toute intimité contribuent à rendre quasi inexistant le dialogue dans le couple et met en péril la survie du couple.

Extrait : "... Je ne peux plus oser approcher ma femme... (Silence) Je n'ai plus d'amour-propre, plus d'ego tu vois..., je suis anéanti Comment puis-je avoir le désir dans cet état ? ... le désir est un luxe ...".

Disqualification conjugale et parentale

PAUGAM (2000) dit que : "lorsque l'intégration dans une sphère est menacée, au point de disqualifier l'individu, des menaces pèsent également sur l'intégration dans l'autre. La disqualification professionnelle renforce le risque de disqualification conjugale, le risque de disqualification parentale et le risque de disqualification familiale".

Il apparaît clairement que les effets néfastes d'un travail disqualifiant concernent non seulement la personne elle-même, mais affecte aussi ses proches et de façon indirecte les générations futures. L'autorité parentale devient absente et cela affecte l'éducation des enfants.

Extraits relatant la réponse d'un enfant de 14 ans à son père qui l'encourage à étudier avec sérieux : "... si c'est pour devenir comme toi Papa, je peux m'en passer des études... à quoi te sert ton diplôme maintenant ? À ramasser des poubelles ?"

Ces pères disqualifiés, tant à leurs propres yeux qu'aux yeux de leur famille, en viennent à douter de leurs droits d'être père, d'avoir de l'autorité. Ils se murent dans le silence et l'indifférence et parfois certains deviennent très amers au point d'user de la violence pour soulager leur honte.

Syndrome d'auto exclusion

À la suite de l'accumulation des disqualifications : professionnelle, sociale, parentale et conjugale, la souffrance est telle que certains hommes pratiquent une forme d'auto exclusion. L'estime de soi se transforme en un vrai dégoût de soi et certains se mettent dans des conditions telles qu'elles provoquent le divorce : ivresses, absences, violences verbales et physiques, etc.

En agissant ainsi, ils se décrédibilisent encore davantage dans le regard de leurs femmes qui en concluent

qu'ils ne sont plus de bons exemples pour leurs enfants et demandent le divorce ; ces mères sont autant démunies que leurs maris et souvent elles ne comprennent plus ce que sont devenus leurs pauvres maris, si courageux et si solides auparavant.

Conclusions et recommandations

Les immigrés qualifiés arrivent démunis de ressources financières, pauvres, mais à la longue peu pourront s'en sortir ; pour beaucoup, la pauvreté du départ se mue en précarité avec son lot de solitude, de peur, de dégoût de soi et d'auto exclusion. Ils font face au double exil : à l'exil de chez soi s'ajoute l'exil de soi.

Les politiques publiques belges continuent à ignorer les nouveaux profils d'immigrés. Les études récentes prouvent que plus de la moitié des nouveaux migrants ont des niveaux d'études élevés mais les politiques générales d'intégration n'en tiennent pas compte ; ils restent dans les mythes de l'immigré infra-scolarisé et ne maîtrisant pas la langue française, d'où des programmes de formations et d'intégrations orientés vers un public avec un capital culturel faible.

Il me semble dès lors qu'il serait utile d'étudier la possibilité d'orienter les politiques générales d'intégration plus ciblées, par des aides à l'embauche par exemple, prenant en compte aussi un public d'immigrés qualifiés mais exclus de la sphère de l'emploi et victime de la discrimination à l'embauche.

La communauté française et les universités devraient penser au rôle qu'elles peuvent jouer dans la remise à niveau des connaissances et des technologies, la reconnaissance ou la validation des diplômes des immigrés afin de faciliter l'intégration des personnes d'origine étrangère détentrices de diplômes universitaires.

La discrimination institutionnelle directe et indirecte actuelle est plus subtile mais pas moins nocive. Il est impératif de démasquer et de lutter contre

toute forme de discrimination, même édulcorée, pour une bonne cohésion de la société belge qui devient de plus en plus multi-ethnique.

Cécile RUGIRA

Bibliographie

Livres et revues

- CASTEL R. (1995), Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat. Paris, Fayard.
- CHERENTI (2008), Radioscopie des politiques d'insertion dans les CPAS wallons. UVCW Fédération des CPAS.
- CROIZET J.C. et LEYENS J.-Ph. (2003), Mauvaises réputations : réalité et enjeux de la stigmatisation sociale. Paris, Armand Colin.
- CYRULNIK. B. (2008), Autobiographie d'un épouvantail. Paris, Odile Jacob.
- GAULEJAC De V. et TABOADA LEONETTI I (1994), La lutte des places. Paris : hommes et perspectives.
- HERMAN G. (2007), Travail, chômage et stigmatisation, une analyse psychosociale. Éd. DEBOECK
- JAMOULLE P. (2005), Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires. La découverte.
- LEMAITRE S. (2004), Impact des mesures d'insertion des CPAS wallons - Étude quantitative - Rapport de synthèse, 2004. UVCW.
- MANCO A. (2008), Valorisation des compétences et co-développement : Africain(e)s qualifié(e)s en immigration. Paris, éditions de L'harmattan, collection "Compétences Inter culturelles".
- PAUGAM S. (2000), Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle. Paris, PUF, coll. "Le lien social".
- PAUGAM S. (2002), La disqualification sociale. Paris, PUF, Quadrige, (1^{ère} édition, 1991).
- REA A. (1995), Immigration et racisme. Des thèmes fondateurs, LE PAIGE H. (dir.), Le désarroi démocratique, Bruxelles, édition Labor, pp. 21 à 61, p. 35.

Mémoires:

- MEZIANI Y. (2008), La trajectoire professionnelle des primo -arrivants en Belgique : cas des personnes qualifiées de l'Afrique subsaharienne francophone". Mémoire FOPES

Jean-Marc ÉLA, sociologue et prophète⁵

Je suis particulièrement sensible à la demande qui m'a été faite de prendre la parole au cours de ce colloque à la mémoire de Jean-Marc ÉLA, qui nous a quittés il y a tout juste deux ans. Mon tout premier contact avec lui s'est passé en décembre 1987 à Yaoundé.

J'articulerai ma communication autour de cinq propositions.

1. Il n'est pas évident pour un intellectuel africain d'opter en profondeur pour la foi chrétienne, perçue comme la religion des Blancs. Nous, Européens, n'en sommes pas conscients, mais la traite négrière, qui a été véritablement un drame humain de très grande ampleur, a laissé des traces profondes dans la conscience africaine. Celui qui a reçu des coups les oublie beaucoup plus difficilement que celui qui les a donnés. Mon ami Jean PIROTTE, historien, disait : "Quand les gazelles raconteront leur histoire, elle sera

⁵ Communication donnée à Louvain-la-Neuve le 23 décembre 2010 à l'occasion de la journée d'hommage à Jean-Marc ÉLA, organisée par le Centre d'études de recherche en développement et le Groupe de recherche interdisciplinaire sur l'Afrique au sud du Sahara.

très différente de celle rapportée par les chasseurs".

Au cours d'un colloque qui s'est tenu à la Faculté de théologie ici à Louvain-la-Neuve, le 7 mai 2003, et qui portait sur les résistances à l'évangélisation⁶, Jean-Marc a très bien montré que, derrière les succès de façade dont se vantaient les missionnaires ("L'Esprit Saint souffle en tornade" écrivait le P. LELOIR dans la revue *Grands Lacs*), beaucoup d'Africains adoptaient une attitude ambivalente: le jour ils allaient à la messe, la nuit chez le marabout ou le féticheur. Ils avaient surtout peur de briser la chaîne ancestrale. Une adhésion profonde à la religion chrétienne était très difficile.

Jean-Marc citait MONGO BETI dans *Le Pauvre Christ de Bomba*: "Les premiers d'entre nous qui sont accourus à la religion, à votre religion, y sont venus comme à une révélation, c'est ça, une révélation, une école où ils acquéraient la révélation de votre secret, le secret de votre force, la force de vos avions, de vos chemins de fer, est-ce que je sais moi ... Le secret de votre mystère, quoi. Au lieu de cela, vous vous êtes mis à leur parler de Dieu, de l'âme, de la vie éternelle, etc. Est-ce que vous imaginez qu'ils ne connaissent pas déjà tout cela avant, bien avant votre arrivée? Ma foi, ils ont eu l'impression que vous leur cachez quelque chose"⁷.

Se référant à Roger BASTIDE, Jean-Marc indiquait la contradiction entre le discours des missionnaires qui prêchaient l'égalité entre tous les humains et leur attitude pratique: "Les Africains ont tout de suite senti la contradiction interne de l'œuvre missionnaire: le christianisme prônait l'égalité entre les hommes, la nécessité d'une réelle fraternité, fondée sur le fait que Dieu ne faisait plus de distinction en eux. Dans le

même temps, la colonisation s'appuyait sur un système d'inégalité qui se fondait sur le postulat de l'infériorité de l'homme noir considéré comme l'archétype de l'homme primitif"⁸.

2. Jean-Marc était **théologien** et sociologue. Il a très bien perçu que la démarche de foi n'est pertinente qu'en lien avec la vie concrète, ce qui nécessite, pour le prêtre et le théologien, une connaissance et une analyse de la vie en société.

De 1970 à 1984, Jean-Marc a vécu et travaillé avec les communautés paysannes à Tokombéré dans les montagnes du Nord-Cameroun, au milieu de la population des Kirdi. Un petit événement qui s'est passé à cette époque l'a profondément marqué. Un soir, au cours d'une rencontre vécue sur le modèle de la palabre africaine, il était prévu de parler de Dieu. Une jeune femme en colère intervint et s'écria: "Dieu, Dieu, et après?" Suite à cette intervention, le thème de la soirée fut actualisé: "Que signifie Dieu pour les gens qui sont dans les situations de pauvreté, de sécheresse et de famine, d'injustice et d'oppression?" C'est exactement la question que se posent les théologiens latino-américains de la libération: "Comment parler de Dieu aux appauvris?" La colère de cette femme kirdi est restée ancrée dans la mémoire du théologien.

Tant du point de vue anthropologique que du point de vue chrétien, on peut observer deux types de fonctionnement: par en haut ou par en bas.

- Par en haut: on descend des principes vers la vie des gens; on descend des idées vers le réel, de l'abstrait et des concepts vers le concret. C'est une démarche déductive, "idéaliste".

- Par en bas: priorité est donnée à ce qui se passe réellement, concrètement. Un fait est plus fort qu'un lord-maire.

⁶ Les exposés présentés à ce colloque ont été publiés dans Jean PIROTTE (dir.), *Résistances à l'évangélisation*. Paris, Karthala, 2004. Celui de Jean-Marc se trouve aux pages 147-167.

⁷ Op. cit., p. 156.

⁸ Op. cit., p. 160.

C'est une démarche "réaliste" ou "matérialiste". Cette seconde attitude est pratiquée dans la méthode scientifique. On observe, on accumule les observations et on globalise peu à peu. C'est une attitude inductive : on regarde ce qui se passe et non ce que l'on souhaiterait qu'il se passe. C'est évidemment dans cette perspective que se situent les sociologues et donc que travaillait Jean-Marc. Les gens sont ce qu'ils sont et non ce que l'on voudrait qu'ils soient.

D'un point de vue chrétien, les deux perspectives existent aussi. Alors que Jésus a "un pied dans le divin et un pied dans l'humain", il peut être perçu prioritairement comme divin. Son aspect divin est parfois tellement mis en avant que l'on en oublie qu'il était fondamentalement un homme, y compris avec ses limites. À l'opposé, Jésus est perçu comme un homme concret, inséré dans une situation existentielle et se comportant vraiment comme un homme, inséré dans les problèmes de société et dénonçant toutes les aberrations qui découlent d'un système politique et religieux.

Bref, il existe bien deux conceptions de la religion :

- une conception idéaliste, désincarnée, céleste, une religion des principes,

- une conception réaliste, attentive à ce que vivent les gens concrets, éventuellement incompris, voire méprisés, par les systèmes religieux.

3. (Nous souvenant que Jean-Marc était **sociologue** et théologien)

Ils sont de plus en plus nombreux les philosophes et sociologues actuels qui estiment que l'humanité fonce droit dans le mur si elle ne change pas son mode de vie. J'ai été frappé ces derniers temps par les réflexions d'un professeur de notre université, Christian ARNSPERGER, qui rêve d'une complémentarité entre François d'Assise et Karl MARX. Il

insiste sur la frugalité indispensable à la survie de l'humanité. Pour lui, frugalité n'est pas synonyme de privation, mais signifie usage respectueux des fruits de la terre, ce qui est sous-tendu par une démarche spirituelle et/ou religieuse. La société a besoin d'éthique, de spiritualité et d'utopie.

Malheureusement, dans notre société, les sources de **diversion** sont extrêmement nombreuses et risquent d'étouffer la voix des prophètes. Par exemple, en ce temps de l'Avent et de Noël, le personnage du Père Noël - très commercial il faut le dire - occulte complètement celui de Jean-Baptiste ou des autres porteurs d'un message de sobriété. Nos boîtes aux lettres sont envahies de promesses de bien-être matériel. Les mièvreries religieuses ne sont pas absentes des étalages commerciaux, voire des célébrations chrétiennes.

Mais qu'est devenue l'Église des pauvres ? Dans un discours récent, Joseph COMBLIN, un des leaders de la théologie latino-américaine de la libération, parle de l'engagement pris à la fin du Concile par quarante évêques qui se sont réunis dans une catacombe de Rome et ont signé ce qui s'est appelé le "Pacte des Catacombes". Ils s'y engageaient à vivre dans la pauvreté, qu'il s'agisse de nourriture, de transport, de logement. Ils s'engagent ; ils ne disent pas ce qu'il faut faire ; ils s'engagent et effectivement, par la suite, ils l'ont fait une fois de retour dans leurs diocèses.

Notre époque a besoin d'intériorité et de recherche de sens. Les prophètes sont rares. Jean-Marc en était un. Ne disait-il pas que "l'enjeu de Dieu se situe aujourd'hui en dehors des temples" ? Beaucoup de prêtres actuels se trouvent plus à l'aise dans les églises et les sacristies que dans les lieux où se joue l'avenir de l'humanité.

Je voudrais citer ici une phrase extraite du texte sur "La justice dans le monde" voté par les membres d'une

instance tout à fait officielle, à savoir la deuxième Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques en date du 6 novembre 1971 : "Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile. Cette prédication est la mission de l'Église pour la rédemption de l'humanité et sa libération de toute situation oppressive".

Mais toute parole prophétique a un prix. Jean-Marc, comme Engelbert MVENG, a eu le courage de ses opinions et a payé très cher sa parole libre et prophétique. Il n'a pas versé son sang, mais il a vécu la souffrance de l'exil pendant treize ans.

Deux mots encore à propos de la démarche prophétique

D'une part, loin de moi l'idée qu'il faudrait faire profession de foi chrétienne pour prendre le parti du pauvre et se battre pour un changement de société. Sur ce terrain, ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas se trouvent côte à côte. De plus, nous devons humblement reconnaître que nombre de gens qui sont considérés comme chrétiens sont, soit les acteurs directs, soit les complices de l'humiliation et de l'écrasement des pauvres. Il est inadmissible que la religion soit instrumentalisée dans ce sens. N'arrive-t-il pas aussi que les structures d'Église soient plus soucieuses de leur propre image que de l'Évangile ? Nous avons encore en ce moment des exemples frappants de cela. Quant aux nouveaux mouvements religieux, on peut y trouver de tout, mais là aussi, il y a souvent de la diversion et même de l'exploitation.

D'autre part, tout le monde n'est pas appelé à jouer un rôle aussi exposé que Jean-Marc, les évêques ROMERO, MUNZHIRWA et tant de laïcs engagés. Mais tous et chacun, nous sommes invités à voir le monde à partir des yeux du pauvre et à nous engager pour éviter toute complicité avec le fonctionnement

inhumain de la société et positivement pour poser tous les jalons possibles pour l'émergence d'une société plus humaine.

4. Tant d'un point de vue social que d'un point de vue chrétien, la libération, c'est-à-dire le passage d'une société étouffante et mortifère à une société épanouissante pour tous, ne peut venir que d'en-bas. N'y a-t-il pas un proverbe africain qui dit qu'une marmite commence à bouillir par le fond ? Généralement, les détenteurs de privilèges ne sont pas prêts à les partager s'ils n'y sont pas contraints. Les exceptions à cette règle ne sont pas rares (on pense, par exemple à François d'Assise), mais ce sont des conversions individuelles. Je ne connais pas de groupes de privilégiés qui aient spontanément remis en cause le système dont ils étaient bénéficiaires.

En disant cela, je n'apprends rien aux amis de la FOPES. Selon le pédagogue Paulo FREIRE :

"Personne ne libère autrui,
personne ne se libère seul,
les hommes se libèrent ensemble.
Personne n'éduque autrui,
personne ne s'éduque seul,
les hommes s'éduquent ensemble
par l'intermédiaire du monde."⁹

Comment se fait-il que les victimes qui sont beaucoup plus nombreuses que les profiteurs n'arrivent pas à faire changer les choses ? Il semble évident que c'est parce qu'elles ont mentalement intégré le système et cherchent à monter individuellement dans l'échelle sociale et non à mettre en cause le système.

François MARTOU (qui n'était pas sans lien avec l'ISCO et la FOPES) a sorti un jour une formule que je trouve extraordinaire : "Comprendre, c'est commencer à désobéir". Quand on

⁹ Paulo Freire, Pédagogie des opprimés, Paris, Maspero, 1974 ; voir aussi du même auteur : L'éducation : pratique de la liberté, Paris, Cerf, 1971.

RÉSUMÉ DE THESE

Gabriel BIRINGANINE KADAHANWA, Étude phytochimique et immunopharmacologique de *Plantago palmata* HOOK f.

Cette thèse a été présentée le 16 février 2007 à l'Université Libre de Bruxelles (Institut de Pharmacie; Laboratoire de Pharmacognosie, Bromatologie et Nutrition humaine et Laboratoire d'Immunologie Expérimentale) en vue de l'obtention du grade de Docteur en Sciences Biomédicales; Orientation: applications pharmaceutiques. Promoteur: Professeur Pierre DUEZ, copromoteur: Professeur Bernard VRAY

L'utilisation des plantes médicinales pour traiter des maladies remonte aux temps les plus anciens et actuellement, la médecine traditionnelle occupe toujours une place importante dans les pays en voie de développement.

Plantago palmata est une plante utilisée en médecine traditionnelle au Sud-Kivu, en RD Congo pour soigner différentes maladies (la colibacillose, l'hépatite, l'hémorroïde, la gonococcie, la malaria, les maux d'estomac, la dysenterie ...).

Dans notre travail, nous avons extrait, purifié et identifié, par des techniques chromatographiques, deux métabolites secondaires majeurs de *P. palmata*: un iridoïde, l'aucubine et un phényléthanoïde glycoside, l'actéoside. En partant de l'étude quantitative de ces deux métabolites secondaires majeurs de la plante, nous avons développé une procédure générale pour la validation des dosages des composés de matériel végétal par HPTLC-densitométrie.

Parmi les usages de *P. palmata* en médecine traditionnelle, le renforcement des défenses immunitaires des personnes convalescentes par la prise des infusions des feuilles nous a intéressé.

Dans ce cadre, nous avons investigué *in vitro* les activités immunomodulantes des polysaccharides de *P. palmata* sur des macrophages de souris en étudiant la sécrétion de monoxyde d'azote (NO), un activateur non spécifique du système immunitaire, et de cytokines comme le facteur de nécrose tumorale alpha (TNF- α) et l'interleukine-10 (IL-10), synergiques à l'activation de la production de NO par les macrophages.

Le totum polysaccharidique PS50 et sa fraction F2 ont montré une induction de production de NO et de TNF- α de manière significative par les macrophages activés par IFN- γ , alors que l'induction de la production de l'IL-10 était sans différence significative pour tous les traitements effectués.

Nous avons partiellement élucidé la composition chimique et la structure de ces polysaccharides qui se sont avérés de type pectine.

Afin d'éviter des artefacts issus de la dégradation du matériel végétal sous l'action de la chaleur, nous avons réussi à faire pousser la plante dans la serre des régions à climats tempérés pour avoir en permanence du matériel frais.

Nous comptons apporter ainsi notre contribution à la connaissance de l'espèce *P. palmata* qui, à l'instar de *P. lanceolata* inscrit déjà à la Pharmacopée Européenne, pourrait trouver sa place dans une Pharmacopée africaine si elle voyait le jour dans l'avenir.

G. BIRINGANINE KADAHANWA



À TRAVERS LIVRES ET REVUES

Ph. LHOSTE, M. HAVARD et E. VALL, *La traction animale*. Quae, CTA et Presses agronomiques de Gembloux, 2010. Collection "agricultures tropicales en poche". 224 pages.

Contrairement aux idées préconçues que nous pouvons avoir en Occident, l'utilisation de l'énergie animale est toujours bien d'actualité. Bien sûr, et malheureusement, le travail à la main est encore prépondérant (800 millions d'agriculteurs) devant les utilisateurs de la traction animale (400 millions) et ceux qui bénéficient de la mécanisation (30 millions seulement !).

L'ouvrage en question creuse donc les problèmes soulevés par la seconde catégorie d'agriculteurs et cette étude se révèle vraiment très intéressante. Elle éclaire comment la traction animale permet de réduire la pénibilité du travail humain, comment elle améliore la productivité et comment elle contribue à la durabilité des systèmes mixtes qui allient l'agriculture et l'élevage dans les petites exploitations familiales.

Après avoir décrit la place de la traction animale dans le monde, l'ouvrage passe en revue une série de thèmes comme le choix et la diversité des animaux de trait, leur conduite et le dressage, leur alimentation, leur logement et leur bien-être, les équipements, l'importance pour le développement durable, etc.

Facile à lire, agréablement et richement illustré et accompagné d'un CD Rom qui le complète par des illustrations et des considérations supplémentaires, cet ouvrage est un outil de référence pour les enseignants et les étudiants dans ces matières agronomiques toujours si indispensables au monde d'aujourd'hui et parfois tellement ignorées du public.

E. Van SEVENANT

